

Présentation

Le présent document énumère les informations au niveau de la société que le groupe First Sentier Investors est tenu de publier en vertu de l'article 10 du Règlement SFDR¹. Le groupe compte des équipes d'investissement qui effectuent des opérations sous le nom de :

- FSSA Investment Managers (<https://www.fssaim.com/>)
- Stewart Investors (<https://www.stewartinvestors.com/>)

Les informations concernées par l'obligation de publication respecteront des normes techniques de réglementation qui ne sont pas encore adoptées à la date du présent document. Ces informations seront mises à jour si nécessaire.

Les modifications apportées à cette publication sont expliquées dans le tableau figurant à la fin du présent document.

Publication d'informations

Certains des produits financiers du groupe First Sentier Investors qui relèvent du champ d'application du Règlement SFDR :

- promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales (ils sont alors dénommés « Produits relevant de l'article 8 ») ; ou
- ont un objectif d'investissement durable (ils sont alors dénommés « Produits relevant de l'article 9 »).

Les produits financiers comprennent des OPCVM, des fonds d'investissement alternatifs et des services de gestion de portefeuille.

Pour chaque Produit financier relevant de l'article 8 ou 9, les annexes 1 et 2 (respectivement) résument :

- les caractéristiques environnementales ou sociales, ou les objectifs d'investissement durable du produit ;
- les méthodes utilisées pour évaluer, mesurer et surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales ou l'incidence des investissements durables sélectionnés pour le produit financier, y compris ses sources des données, les critères d'évaluation des actifs sous-jacents et les indicateurs pertinents en matière de durabilité utilisés pour mesurer les

¹ Le présent document contient notamment des informations concernant First Sentier Investors (Ireland) Limited et First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc

caractéristiques environnementales ou sociales ou l'incidence globale du produit financier en matière de durabilité ;

- les informations visées aux articles 8 et 9.

Des informations sur la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales sont respectées ou sur l'incidence globale du produit financier en matière de durabilité au moyen d'indicateurs pertinents en matière de durabilité seront publiées dans des rapports périodiques, comme l'exige l'article 11 du Règlement SFDR.

Le 30 novembre 2022

1. Produits financiers FSSA Investment Managers

Nom	Identifiant d'entité juridique (IEJ)
Participant(s) au marché financier	
First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc	s. o.
First Sentier Investors International IM Limited ²	549300CCC4Z8M05T6N95
Produit(s) financier(s)	
FSSA All China Fund	254900FSTFJ4FRX4O843
FSSA ASEAN All Cap Fund	5493009FP6QE07BQYA98
FSSA Asian Equity Plus Fund	549300ZMXZQSOPU0T420
FSSA Asian Growth Fund	549300XJFRTRHUTLLR97
FSSA Asia Focus Fund	549300LAC4P0KXGYJG33
FSSA Asia Opportunities Fund	549300SM7XIR0BMZU550
FSSA Asia Pacific All Cap Fund	549300A1EKDFU3L8BY90
FSSA China A Shares Fund	5493003H85K45YEMYA03
FSSA China Focus Fund	549300SVCX8IKHXVNY34
FSSA China Growth Fund	5493004Q3YHN6B7BLH98
FSSA Global Emerging Markets Focus Fund	549300SL3RBSIYHE9F49
FSSA Greater China Growth Fund	54930071KVAFFNC5LG34
FSSA Hong Kong Growth Fund	549300YMO8UBPRDX6227
FSSA Indian Subcontinent Fund	549300JYC0P3BMVTQE19
FSSA Japan Equity Fund	549300BVF6Q2HF8PQC35

Résumé

Selon le Gestionnaire d'investissement, les sociétés présentant des caractéristiques environnementales et sociales solides méritent un multiple de valorisation plus élevé et devraient en outre enregistrer une performance supérieure à celle de leurs pairs.

Le gestionnaire exclut explicitement certains secteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur des problématiques environnementales, sociales ou sanitaires.

Le Fonds ne s'engage pas à atteindre des résultats non financiers spécifiques. Toutefois, pour mesurer ses progrès envers les caractéristiques environnementales et sociales promues, le gestionnaire utilise des indicateurs environnementaux qui mesurent notamment les émissions de gaz à effet de serre, les revenus issus du charbon, et le respect des normes RSPO (Table ronde sur l'huile de palme durable) et NDPE (pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation). Les indicateurs sociaux utilisés concernent le tabac, les jeux d'argent, la pornographie et la fabrication d'armes.

Le Fonds examine et prend en compte les principales incidences négatives de tous les investissements.

Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas comme

² Non soumis au Règlement SFDR ; publication à des fins de transparence

objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales promues par le Fonds sont les suivantes :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), assurée par la mise en place d'un plafond d'émissions de GES de niveaux 1 et 2 ;
- Réduction de l'exposition aux combustibles fossiles et à la déforestation, assurée par la mise en place d'un pourcentage maximum de revenus issus du charbon ; et
- Non-exploitation de la biodiversité, assurée par le respect des normes RSPO (table ronde sur l'huile de palme durable) et l'existence de politiques NDPE (pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation).

Les caractéristiques sociales promues par le Fonds sont les suivantes :

- Protection de la santé humaine, assurée par l'absence dans le portefeuille de sociétés impliquées dans la production de produits liés au tabac ; et
- Exclusion de certaines activités ayant des incidences négatives sur les droits humains et les objectifs sociaux, assurée par la limitation du nombre de sociétés opérant principalement dans le secteur des jeux d'argent (avec un seuil de revenus maximal de 10 %), du nombre de sociétés impliquées dans la production de pornographie (seuil de 0 %) et du nombre d'entreprises impliquées dans la production ou la conception d'armes à sous-munitions, de mines antipersonnel, d'armes légères, d'armes biologiques, d'armes chimiques ou de munitions à l'uranium (seuil de 0 %).

Stratégie d'investissement

L'objectif de FSSA est d'investir dans des sociétés de qualité, en les achetant à un prix raisonnable et en les conservant sur le long terme. Pour FSSA, une société de qualité est une société qui dispose d'une équipe de direction efficace, de normes élevées en matière de gouvernance, d'une vision à long terme, d'importants avantages concurrentiels et qui a prouvé sa capacité à survivre lors des cycles précédents. De plus, nous recherchons des sociétés faisant preuve d'intégrité culturelle et dont les intérêts de la direction sont en phase avec ceux des actionnaires. Nous analysons les facteurs ESG pour distinguer les sociétés de qualité des autres.

L'analyse ESG concerne les trois domaines suivants : direction, franchise et finance. . Dans le cadre de l'approche d'investissement, FSSA recherche des fondateurs et des équipes de direction qui observent des normes élevées en matière de gouvernance et dont les intérêts sont en phase avec ceux des actionnaires minoritaires, ainsi que des franchises qui ont la capacité de générer des rendements durables et prévisibles supérieurs au coût du capital.

Le Gestionnaire d'investissement se concentre sur l'évaluation de chaque société considérée à des fins d'investissement, y compris la manière dont chaque société hiérarchise les impacts potentiels du changement climatique, la manière dont elle gère ses relations avec ses employés et la société, ainsi que son engagement en faveur du respect des droits humains.

Le Gestionnaire d'investissement engagera de manière proactive un dialogue avec les sociétés émettrices dont il considère qu'elles n'accomplissent pas des progrès suffisants à l'égard des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

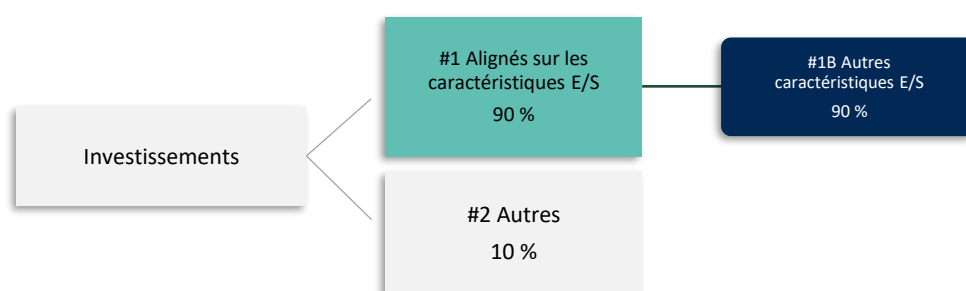
Toutes les équipes d'investissement de First Sentier Investors (FSI) évaluent les pratiques de gouvernance d'entreprise conformément aux politiques et directives pertinentes. Exemples :

- Évaluation du conseil d'administration : une procédure transparente doit être mise en place pour la nomination de nouveaux administrateurs au sein d'un conseil d'administration. Le Gestionnaire d'investissement attend des sociétés qu'elles promeuvent la diversité en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, d'opinion et autre au sein de leur organisation et au niveau du conseil d'administration.
- Structure de propriété et droits des actionnaires : de manière générale, le Gestionnaire d'investissement ne soutiendra pas les résolutions qui proposent : des modifications de la structure de l'entreprise réduisant les droits des actionnaires ; ou des modifications de la structure du capital qui pourraient diluer les droits de vote et/ou droits économiques des actionnaires.
- Rémunération : le Gestionnaire d'investissement attend des structures de rémunération qu'elles soient simples, axées sur le long terme et conformes à la valeur/au rendement attendu(e) par les actionnaires afin d'encourager une prise de risque responsable, et, dans la mesure du possible, qu'elles s'appuient sur des notions plus larges de « réussite ».

Proportion des investissements

Le Fonds investit principalement (au moins 70 % de sa Valeur nette d'inventaire) dans des titres de participation ou des titres assimilés à des actions de sociétés cotées, ayant leur siège social ou exerçant la majeure partie de leur activité économique dans la région Asie-Pacifique (hors Japon). Ces sociétés seront sélectionnées sur la base de la croissance potentielle de leurs dividendes et de l'appréciation de leur capital à long terme.

Le Gestionnaire d'investissement sélectionnera les investissements qui, selon lui, offrent un potentiel de croissance des dividendes et d'appréciation des cours.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds et les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune de ces caractéristiques font l'objet d'un suivi continu tout au long du cycle de vie du Fonds et de la période de détention des sociétés.

Chaque membre de l'équipe d'investissement de FSSA évalue les caractéristiques environnementales et sociales dans le cadre de l'analyse des fondamentaux des entreprises détenues en portefeuille. L'équipe exclut en premier lieu les entreprises et les personnes dans lesquelles elle n'investira pas. FSSA ne réalise aucun filtrage négatif au niveau des entreprises, en parallèle de sa propre politique d'exclusion. Ensuite, l'équipe étudie l'historique des entreprises et de leur gestion, et refuse d'investir dans une entreprise si elle constate que celle-ci a fait l'objet de plusieurs incidents liés à des fautes professionnelles ou si elle estime que le modèle d'affaires n'est pas propice à un investissement.

L'équipe s'acquiesce de son devoir de vigilance en effectuant une analyse approfondie de la qualité de l'équipe de direction et de l'activité. Dans ce cadre, elle évalue le traitement que l'entreprise réserve à toutes les parties prenantes, la pertinence du modèle d'affaires et les compétences de l'équipe de direction. Tout au long de ce processus de recherche, un examen approfondi des facteurs ESG importants pertinents pour la société en question est effectué.

Les analystes s'appuient sur un dialogue ouvert et régulier avec les équipes de direction des entreprises, source principale de suivi des informations liées aux problématiques ESG. Les membres de l'équipe de FSSA assistent à plus de 1 500 réunions d'entreprise chaque année. Outre la recherche quantitative, ces réunions sont l'occasion d'examiner les concurrents, les fournisseurs et les clients des entreprises, ainsi que tous les problèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance importants identifiés grâce à des fournisseurs de données tiers, des appels à des experts et des documents d'entreprise de première main. En tant que société d'investissement s'appuyant sur l'analyse des fondamentaux des entreprises, FSSA fait preuve de prudence lorsqu'elle utilise des ressources externes, mais lorsque celles-ci sont utilisées avec précaution, elles fournissent un flux d'informations supplémentaire qui complète la recherche interne.

Les conclusions sont partagées avec toute l'équipe d'investissement pour soulever des questions et nourrir les débats. FSSA évite de créer des experts spécialisés dans un secteur ou un pays en particulier, car, selon elle, pour éviter les erreurs, toute l'équipe doit être capable d'évaluer et de commenter les décisions. Les analystes sont encouragés à se rendre dans une même entreprise à différentes périodes de l'année. En outre, les fonds sont examinés au moins une fois par an par toute l'équipe. Cet examen comprend une analyse des indicateurs environnementaux et sociaux.

Chaque année, FSSA publie un rapport ESG sur les problématiques environnementales et sociales qui témoigne du respect des lois locales, régionales et nationales applicables, et un rapport sur l'investissement responsable au niveau de l'entreprise.

Méthodologies

Outre les informations reçues lors de réunions avec la direction de l'entreprise, FSSA utilise des informations provenant de documents d'entreprise de première main et de fournisseurs de données tiers, et sur la matrice d'importance relative du SASB (Sustainability Accounting Standards Board), et vérifie manuellement l'existence de certaines politiques et participations à des accords afin de vérifier le respect des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Le Fonds suit et mesure les paramètres suivants :

- La quantité de GES émise au niveau du Fonds et de l'équipe, et la réduction des émissions de GES au niveau de l'entreprise, car l'approche se concentre sur une logique ascendante des réductions, entreprise par entreprise ;
- Le nombre de sociétés s'étant engagées à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, et des données à l'appui, telles que l'alignement avec l'initiative Science Based Targets ;
- Le respect du seuil fixé pour les revenus directs issus du charbon ;
- Le respect des normes RSPO (Table ronde sur l'huile de palme durable) ;
- L'existence de politiques NDPE (pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation) ;
- Le respect du seuil fixé pour les sociétés considérées comme exerçant principalement dans le secteur des jeux d'argent ;
- L'absence d'entreprises impliquées dans la production de produits liés au tabac, la pornographie et la conception d'armes à sous-munitions, de mines antipersonnel, d'armes légères, d'armes biologiques, d'armes chimiques ou de munitions à l'uranium.

En outre, FSSA utilise les informations relatives aux GES pour engager des discussions avec les entreprises considérées comme ayant la plus grande incidence sur les activités de FSSA. L'équipe cherche à réduire réellement les émissions absolues de GES conformément aux objectifs climatiques de chaque entreprise. Pour en savoir plus sur les objectifs climatiques de l'équipe, rendez-vous sur le site Internet :

<https://www.fssaim.com/uk/en/private/sustainability/carbon-footprint.html>

Sources de données et traitement des données

Les sources de données utilisées pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales du fonds proviennent à la fois de fournisseurs de recherche tiers et des interactions directes avec les sociétés émettrices. Nous faisons appel aux fournisseurs de données tiers suivants, entre autres : Sustainalytics, ISS, Reprisk et MSCI. Ces services de données permettent d'étayer et de compléter les données recueillies directement auprès des sociétés du fonds.

Au préalable, le Comité des impacts ESG de FSI, qui est géré par l'équipe chargée de l'investissement responsable de FSI, évalue la couverture, l'exactitude et la rapidité d'exécution des services proposés par les fournisseurs de données. Une fois la prestation achetée, les gestionnaires d'investissement signalent aux fournisseurs de données les informations qu'ils estiment inexacts.

Les données sont traitées par l'équipe chargée de l'investissement responsable et mises à la disposition des équipes d'investissement et du Comité d'investissement mondial.

Le gestionnaire d'investissement utilise les informations provenant directement des sociétés émettrices si les données des fournisseurs sont incomplètes.

Limites des méthodologies et des données

Les limites des données fournies par des tiers concernent la couverture et la méthodologie, et le fait que les sociétés émettrices ne divulguent pas toutes leurs données. Si les données ne sont pas disponibles, les fournisseurs tiers peuvent utiliser des modèles d'estimation ou des indicateurs de substitution. Les méthodologies utilisées par les fournisseurs de données peuvent inclure une part de subjectivité. Bien que les données soient collectées en continu, elles peuvent rapidement devenir obsolètes dans cet environnement en constante évolution.

La réalisation des caractéristiques sociales et environnementales ne dépend pas uniquement des données de tiers, étant donné les limitations. Elle est également étayée par les informations issues des interactions directes avec les sociétés émettrices lorsque les données de tiers ne sont pas disponibles.

Devoir de vigilance

La responsabilité de la surveillance et de la mesure des caractéristiques environnementales et sociales incombe à toute l'équipe d'investissement tout au long du cycle de vie de l'investissement, comme le prouvent les discussions ouvertes menées au sein de l'équipe au sujet de chaque société émettrice. L'examen quantitatif et qualitatif des fondamentaux des sociétés que nous détenons en portefeuille garantit une vigilance raisonnable continue et complète. D'autres analystes examinent également les sociétés et incitent l'équipe à prendre en compte tous les indicateurs nécessaires.

FSSA sollicite également l'aide de FSI et, le cas échéant, collabore avec des partenaires externes reconnus pour mieux comprendre les facteurs environnementaux et sociaux. Au sein de FSI, l'équipe de spécialistes en investissement responsable, le Comité d'investissement mondial et le Comité des impacts ESG font partie des ressources sollicitées. Le Comité des impacts ESG compte deux membres de FSSA.

FSSA déclarera annuellement ses impacts et activités ESG vers le milieu de l'exercice suivant l'exercice précédent.

Politiques de sensibilisation

La Politique et les principes d'investissement responsable et de gestion saine de First Sentier Investors (FSI) définissent les pratiques de sensibilisation attendues de toutes les équipes d'investissement de FSI. La politique définit également l'approche de FSI en matière d'activités controversées liées au développement durable.

Instaurer un dialogue régulier avec les sociétés ou entités émettrices constitue une activité importante, car elle nous donne l'opportunité de mieux comprendre leur fonctionnement et de surveiller les problèmes commerciaux importants, notamment la stratégie, l'allocation du capital et les données financières, ainsi que leur approche des questions environnementales, sociales et de gouvernance, et nous permet de les influencer pour qu'elles améliorent ces pratiques.

Le nombre, la portée et la fréquence des interactions varient considérablement en fonction de divers facteurs, notamment les risques et les opportunités auxquels l'entreprise concernée est confrontée, le degré d'implication de l'entreprise, ainsi que le volume ou la nature de l'investissement.

La politique est disponible sur www.firstsentierinvestors.com

Indice de référence désigné

Sans objet

2. Produits financiers liés à des titres immobiliers

Nom	Identifiant d'entité juridique (IEJ)
Participant(s) au marché financier	
First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc	s. o.
Produit(s) financier(s)	
First Sentier Asian Property Securities Fund	549300HGNSS0MUQNS075
First Sentier Global Property Securities Fund	54930043SPJBFOE6GJ62

Résumé

Le gestionnaire estime que le changement climatique peut avoir une incidence sur la valeur à long terme des investissements.

Le gestionnaire évalue chaque investissement selon des critères environnementaux et sociaux dans le cadre de sa décision d'investissement.

Le Fonds ne s'engage pas à atteindre des résultats non financiers spécifiques. Toutefois, pour mesurer ses progrès envers les caractéristiques environnementales et sociales promues, le gestionnaire utilise des indicateurs environnementaux qui mesurent notamment les émissions de gaz à effet de serre et les programmes de réduction des déchets. Les indicateurs sociaux utilisés visent à identifier les sociétés émettrices ayant mis en place des programmes d'initiatives communautaires, des programmes pour favoriser la diversité au sein du personnel et n'affichant aucun manquement systémique par rapport au Pacte mondial des Nations unies.

Le Fonds cherche à avoir une influence positive sur les sociétés émettrices en engageant un dialogue avec elles et en exerçant activement ses droits de vote.

Le Fonds examine et prend en compte les principales incidences négatives de tous les investissements.

Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas comme objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales promues par le Fonds sont les suivantes :

- réduction des émissions de gaz à effet de serre, et
- réduction des déchets.

Les caractéristiques sociales promues par le Fonds sont les suivantes :

- diversité des genres et égalité des chances,
- initiatives communautaires, et
- conformité aux principes du Pacte mondial des Nations Unies de la part des sociétés émettrices.

Stratégie d'investissement

Le Gestionnaire d'investissement est conscient que le changement climatique peut avoir un impact sur la valeur des investissements ; dans la mesure où la nature des actifs immobiliers est par essence de long terme, le changement climatique constitue une dimension importante pour l'évaluation des actifs immobiliers à long terme. Le Gestionnaire d'investissement se concentre sur l'évaluation de chaque société considérée à des fins d'investissement, y compris la manière dont chaque société hiérarchise les impacts potentiels du changement climatique.

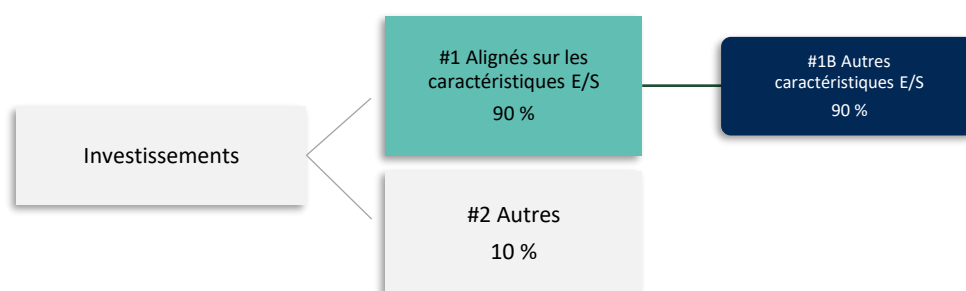
Aux fins de l'évaluation des caractéristiques sociales, le Gestionnaire d'investissement évalue et sélectionne les sociétés qui ont adopté des politiques visant à s'aligner sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies ; qui promeuvent la diversité en termes de genre, d'âge et d'origine ethnique au sein de leur organisation ; et qui s'engagent à apporter une contribution de long terme à la communauté au sens large. Les caractéristiques relatives à la gouvernance d'entreprise, telles que l'indépendance du Conseil d'administration et la diversité des compétences et de l'expérience, sont évaluées et notées.

La surveillance et l'évaluation continues des caractéristiques ESG sont intégrées au processus d'investissement et les notes exclusives sont prises en compte dans la sélection, le maintien en portefeuille et la cession des investissements du Fonds.

Le Gestionnaire d'investissement engagera de manière proactive un dialogue avec les sociétés émettrices dont il considère qu'elles n'accomplissent pas des progrès suffisants à l'égard des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Proportion des investissements

Les Fonds investissent principalement (au moins 70 % de sa Valeur nette d'inventaire) dans une large sélection de titres de participation ou de titres assimilés à des actions émis par des sociétés de placement immobilier ou des sociétés qui détiennent, développent ou gèrent des biens immobiliers et cotés, négociés ou échangés sur des Marchés réglementés.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

La surveillance et l'évaluation continues des caractéristiques environnementales et sociales, ainsi que des indicateurs de durabilité, sont intégrées au processus d'investissement, et les notes exclusives sont prises en compte dans la sélection, le maintien en portefeuille et la cession des investissements du Fonds. Le Gestionnaire d'investissement s'engage à fournir des rapports et des informations en continu annuellement tout au long du cycle de vie du Fonds. Les caractéristiques environnementales et sociales promues, ainsi que les indicateurs de durabilité, peuvent être surveillées par un ensemble d'indicateurs mesurables. Des données factuelles sont recueillies grâce aux rapports des sociétés émettrices et aux interactions régulières de l'équipe avec les sociétés. Nos échanges peuvent prendre la forme d'une visite sur site, d'une réunion en personne, d'un appel ou d'un e-mail. Nos bases de données sont mises à jour en temps réel et alimentent en direct nos rapports ESG. En outre, la performance du Fonds est également mesurée par rapport à notre objectif à court, moyen et long terme à des fins internes.

Méthodologies

Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) (qui incluent les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds) sont pris en compte dans la sélection, le maintien en portefeuille ou la cession des investissements du Fonds. Toutefois, la mesure dans laquelle chacun de ces facteurs est pris en compte dans une décision d'investissement particulière variera à la discrétion du Gestionnaire d'investissement lors de la gestion du Fonds, et, dans certaines circonstances, le Gestionnaire d'investissement peut ne pas considérer ces facteurs comme pertinents pour une décision d'investissement particulière.

Le Gestionnaire d'investissement utilise son analyse ESG exclusive pour analyser les sociétés en deux étapes.

L'engagement d'une société envers la réduction de ses émissions de carbone est évalué lors du filtrage initial des sociétés utilisé pour déterminer l'univers d'investissement et les sociétés qui en sont exclues.

Toutes les sociétés sont analysées à travers le prisme ESG, lequel influence directement le cadre de valorisation des sociétés. Une note plus élevée à l'évaluation des caractéristiques ESG entraîne une valorisation cible plus élevée et une sélection positive de ces actifs. Une note inférieure à 2 sur 5 à

l'évaluation des caractéristiques ESG entraîne l'exclusion d'une société de l'univers d'investissement.

Les caractéristiques environnementales considérées comme faisant partie d'une évaluation des caractéristiques ESG comprennent la réduction des émissions de carbone, la réduction de la consommation d'eau et la gestion des déchets. Lors de l'analyse des sociétés, le Gestionnaire d'investissement prend en compte les mesures prises par les sociétés pour atteindre et mettre en œuvre des réductions de carbone par le biais, par exemple, de programmes de compensation carbone, de réduction de la consommation d'énergie sur site, d'achat d'énergie renouvelable ainsi que d'efforts de modernisation visant à réduire en continu les émissions de carbone opérationnelles et à réduire les émissions de carbone intrinsèques par l'utilisation de matériaux écologiques et le recyclage en fin de vie. De même, les actifs immobiliers constituent par nature des investissements à long terme, ce qui fait du changement climatique une question importante pour la valorisation des actifs immobiliers à long terme. Le Gestionnaire d'investissement se concentre sur l'évaluation de chaque société considérée à des fins d'investissement, y compris la manière dont chaque société hiérarchise les impacts potentiels du changement climatique.

Aux fins de l'évaluation des caractéristiques sociales telles que la diversité des genres, l'égalité des chances et les initiatives communautaires, le Gestionnaire d'investissement attend des entreprises qu'elles témoignent d'une diversité des genres, de l'âge et de l'origine ethnique au sein de leur organisation. Les caractéristiques relatives à la gouvernance d'entreprise, telles que l'indépendance du Conseil d'administration et la diversité des compétences et de l'expérience, sont évaluées et notées.

Le Gestionnaire d'investissement engagera de manière proactive un dialogue avec les sociétés émettrices s'il considère qu'elles n'accomplissent pas des progrès suffisants à l'égard des caractéristiques promues par le Fonds.

Sources de données et traitement des données

Les sources de données utilisées pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales du fonds proviennent à la fois de fournisseurs de recherche tiers et des interactions directes avec les sociétés émettrices. Nous faisons appel aux fournisseurs de données tiers suivants, entre autres : Sustainalytics, ISS, Reprisk et MSCI. Ces services de données permettent d'étayer et de compléter les données recueillies directement auprès des sociétés du fonds.

Au préalable, le Comité des impacts ESG de FSI, qui est géré par l'équipe chargée de l'investissement responsable de FSI, évalue la couverture, l'exactitude et la rapidité d'exécution des services proposés par les fournisseurs de données. Une fois la prestation achetée, les gestionnaires d'investissement signalent aux fournisseurs de données les informations qu'ils estiment inexactes.

Les données sont traitées par l'équipe chargée de l'investissement responsable et mises à la disposition des équipes d'investissement et du Comité d'investissement mondial.

Le gestionnaire d'investissement utilise les informations provenant directement des sociétés émettrices si les données des fournisseurs sont incomplètes.

Limites des méthodologies et des données

Les limites des données fournies par des tiers concernent la couverture et la méthodologie, et le fait que les sociétés émettrices ne divulguent pas toutes leurs données. Si les données ne sont pas disponibles, les fournisseurs tiers peuvent utiliser des modèles d'estimation ou des indicateurs de substitution. Les méthodologies utilisées par les fournisseurs de données peuvent inclure une part de subjectivité. Bien que les données soient collectées en continu, elles peuvent rapidement devenir

obsolètes dans cet environnement en constante évolution.

La réalisation des caractéristiques sociales et environnementales ne dépend pas uniquement des données de tiers, étant donné les limitations. Elle est également étayée par les informations issues des interactions directes avec les sociétés émettrices lorsque les données de tiers ne sont pas disponibles.

Devoir de vigilance

L'analyse ESG et l'analyse financière sont constamment surveillées par l'équipe en fonction du nombre d'actions attribuées. Des modifications et des mises à jour de nos modèles de participation sont apportées à la suite des événements, des annonces, des résultats publiés et de nos discussions avec les sociétés émettrices. Ce processus est fluide. Par exemple, si une société met en place des changements positifs, comme un nouvel objectif de neutralité carbone ou de nouvelles initiatives de durabilité, et que cela entraîne l'augmentation de son score ESG, la société sera alors ajoutée à notre sélection et pourrait être intégrée à notre portefeuille. À l'inverse, si la gouvernance d'une société se détériore, cela aura un impact négatif sur son score ESG et pourrait entraîner la cession de ce titre.

Les scores sont modifiés chaque fois que nécessaire pour prendre en compte tous les changements de situation. Notre base de données d'actions garantit que tous ces changements sont répercutés dans notre tableau de classement relatif des cours en temps réel.

Nous utilisons les notations de CGI Glass Lewis, Sustainalytics et MSCI pour les données et les informations ESG. Cependant, la recherche interne et nos échanges avec les sociétés sont nos sources de référence les plus importantes pour l'analyse ESG.

Lors de l'étape de sélection initiale de notre processus d'investissement, une notation ESG est produite. Les problématiques ESG d'une entreprise sont prises en compte et notées conformément à nos directives ESG exclusives.

Dans le cadre de notre analyse ESG et de notre processus d'investissement, l'ouverture du dialogue avec les sociétés émettrices concernant la réduction des émissions de GES constitue une étape importante. Nous fixons avec elles des objectifs et des initiatives spécifiques en matière de durabilité, et nous attendons des sociétés qu'elles les mettent en œuvre à court, moyen et long terme. Nous recherchons également, dans l'historique de chaque entreprise, ses éventuelles contributions citoyennes significatives ayant profité à l'ensemble de la société, et les prenons en compte.

Politiques de sensibilisation

La Politique et les principes d'investissement responsable et de gestion saine de First Sentier Investors (FSI) définissent les pratiques de sensibilisation attendues de toutes les équipes d'investissement de FSI. La politique définit également l'approche de FSI en matière d'activités controversées liées au développement durable.

Instaurer un dialogue régulier avec les sociétés ou entités émettrices constitue une activité importante, car elle nous donne l'opportunité de mieux comprendre leur fonctionnement et de surveiller les problèmes commerciaux importants, notamment la stratégie, l'allocation du capital et les données financières, ainsi que leur approche des questions environnementales, sociales et de gouvernance, et nous permet de les influencer pour qu'elles améliorent ces pratiques.

Le nombre, la portée et la fréquence des interactions varient considérablement en fonction de divers facteurs, notamment les risques et les opportunités auxquels l'entreprise concernée est confrontée, le degré d'implication de l'entreprise, ainsi que le volume ou la nature de l'investissement.

La politique est disponible sur www.firstsentierinvestors.com

Indice de référence désigné

Sans objet

3. Produits financiers Listed Infrastructure

Nom	Identifiant d'entité juridique (IEJ)
Participant(s) au marché financier	
First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc	s. o.
Produit(s) financier(s)	
First Sentier Global Listed Infrastructure Fund	549300UHIVWX4YGY6160

Résumé

Le gestionnaire du Fonds cherche à comprendre et à appréhender les opportunités et les risques en matière de durabilité en s'appuyant sur un modèle exclusif de classement en fonction de la qualité. Le modèle utilisé comprend un ensemble de caractéristiques environnementales et sociales qui devraient influencer les rendements des investissements, de manière globale et au sein du secteur des titres liés aux infrastructures en particulier.

Le Fonds ne s'engage pas à atteindre des résultats non financiers spécifiques. Le gestionnaire mesure l'intensité carbone des sociétés émettrices sur une période glissante de cinq ans, comme indicateur des progrès sur le plan environnemental. Les progrès réalisés envers les caractéristiques sociales promues par le fonds (à savoir la protection des droits du travail et la mise à disposition d'environnements de travail sûrs et sécurisés) sont mesurés par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Le gestionnaire cherche à avoir une influence positive sur les sociétés émettrices en engageant un dialogue avec elles et en exerçant activement ses droits de vote.

Le gestionnaire du Fonds examine et prend en compte les principales incidences négatives de tous les investissements.

Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas comme objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales promues par le Fonds sont les suivantes : atténuation du changement climatique, à savoir réduction de l'intensité carbone (mesurée en émissions de carbone par MWh) et adoption de technologies à énergie renouvelable et plus propre.

Les caractéristiques sociales promues par le Fonds sont les suivantes : protection des droits du travail et mise en place d'environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs.

Stratégie d'investissement

Le Gestionnaire d'investissement se concentre sur l'évaluation de chaque société considérée à des fins d'investissement, y compris la manière dont chaque société hiérarchise les impacts potentiels du changement climatique, ou les normes sociales évaluées selon le Pacte mondial des Nations Unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

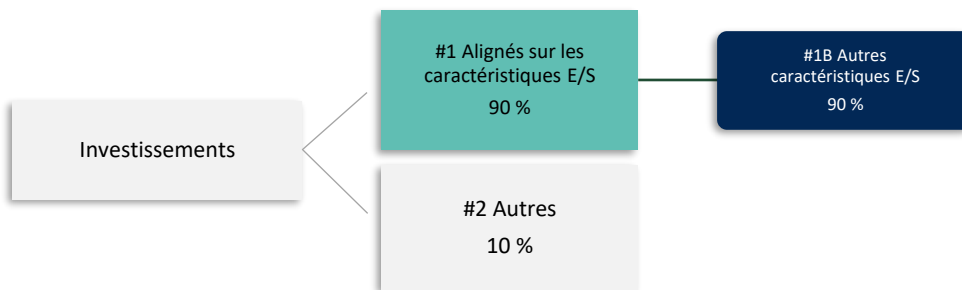
Le Gestionnaire d'investissement engagera de manière proactive un dialogue avec les sociétés émettrices dont il considère qu'elles n'accomplissent pas des progrès suffisants à l'égard des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

Toutes les équipes d'investissement de FSI évaluent les pratiques de gouvernance d'entreprise conformément aux politiques et directives pertinentes. Exemples :

- Évaluation du conseil d'administration : une procédure transparente doit être mise en place pour la nomination de nouveaux administrateurs au sein d'un conseil d'administration. L'équipe d'investissement de FSI considère que les meilleures pratiques des sociétés émettrices incluent la capacité à démontrer qu'elles promeuvent la diversité en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle et d'opinion au sein de leur organisation et au niveau du conseil d'administration.
- Structure de propriété et droits des actionnaires : de manière générale, les équipes d'investissement de FSI ne soutiendront pas les résolutions qui proposent : des modifications de la structure de l'entreprise réduisant les droits des actionnaires ; ou des modifications de la structure du capital qui pourraient diluer les droits de vote et/ou droits économiques des actionnaires.
- Rémunération : les équipes d'investissement de FSI attendent des structures de rémunération qu'elles soient simples, axées sur le long terme, qu'elles se conforment à la valeur/au rendement attendu(e) par les actionnaires afin d'encourager une prise de risque responsable et, dans la mesure du possible, qu'elles s'appuient sur des notions plus larges de « réussite ».

Proportion des investissements

Le Fonds investit principalement (au moins 70 % de sa Valeur nette d'inventaire) dans un portefeuille diversifié de titres de participation ou de titres assimilés à des actions d'infrastructures et liés à des infrastructures cotés dont les émetteurs sont cotés, négociés ou échangés sur des Marchés réglementés du monde entier. Le secteur des infrastructures comprend notamment les services aux collectivités (eau et électricité, par exemple), les autoroutes et les chemins de fer, les services aéroportuaires, les ports et les services maritimes, et le stockage et transport du pétrole et du gaz.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux
- la sous-catégorie **#1B Autres** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Atténuation du changement climatique, à savoir réduction de l'intensité carbone et adoption de technologies à énergie renouvelable et plus propre.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de cette caractéristique environnementale sont la réduction de l'intensité carbone par les sociétés en portefeuille opérant dans le secteur des services publics (qui sont responsables de la grande majorité des émissions du portefeuille), en utilisant la mesure des émissions de carbone par MWh d'électricité générée.

Pour surveiller cet indicateur de durabilité, une base de données exclusive suit l'intensité carbone du secteur des services publics et indique si cet indicateur diminue sur des périodes glissantes de cinq ans. Cette base de données surveille également un large éventail d'autres statistiques liées au changement climatique, notamment les émissions de carbone absolues et l'empreinte carbone.

Le Fonds promeut les caractéristiques sociales suivantes :

Protection des droits du travail et mise en place d'environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs.

L'indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la réalisation de ces caractéristiques sociales est la conformité aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Cet indicateur de durabilité consiste à vérifier chaque mois si l'une des sociétés émettrices des actions analysées par l'équipe a été considérée comme ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, nous utilisons les analyses du fournisseur de données tiers indépendant Sustainalytics.

Méthodologies

Réduction de l'intensité carbone

La mesure de l'intensité carbone des participations du portefeuille prend plusieurs formes. Tout d'abord, l'ensemble du portefeuille est analysé conformément au cadre fourni par la TCFD (groupe de travail sur la publication d'informations financières relative au climat) selon des données de MSCI ESG. Dans le cadre de cette approche, l'intensité carbone de chaque participation est calculée à l'aide de la formule suivante :

- Émissions de niveaux 1 et 2/Chiffre d'affaires en millions de dollars

Cette approche peut permettre de comparer le portefeuille à un indice de référence ou à d'autres portefeuilles, ainsi que pour la décomposition et l'analyse du portefeuille. L'équipe d'investissement n'est pas convaincue par l'utilisation du chiffre d'affaires comme dénominateur dans cette formule, car d'autres facteurs tels que le taux de change ou le cours des matières premières peuvent influencer sensiblement sur le chiffre d'affaires en dollars mais n'ont pas d'effet sur les émissions. Pour autant, cette méthode a été recommandée par la TCFD et l'équipe souhaite favoriser une meilleure comparabilité entre les déclarations des investisseurs.

En outre, l'équipe d'investissement dispose d'une base de données exclusive qui surveille un ensemble d'indicateurs ESG. Ces indicateurs comprennent un ensemble de statistiques liées au changement climatique, notamment les émissions de carbone absolues, l'empreinte carbone et l'intensité carbone (toutes mesurées au niveau des actions, du portefeuille et de la stratégie).

Le secteur des services aux collectivités représente généralement environ la moitié du portefeuille en volume et est responsable de la grande majorité des émissions de carbone liées au portefeuille. Cette base de données utilise la formule suivante pour déterminer l'intensité carbone des participations du portefeuille dans les entreprises de services aux collectivités :

- Émissions de niveau 1 et 2/MWh d'électricité générée

Cette base de données affiche l'intensité carbone des participations du portefeuille dans les entreprises de services aux collectivités pour chacune des cinq dernières années et vérifie si cet indicateur diminue sur des périodes glissantes de cinq ans.

En outre, l'équipe d'investissement recherche si les sociétés adhèrent ou non à l'initiative Science Based Targets (un parcours clairement défini pour les sociétés cherchant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre), si les sociétés sont considérées comme des leaders ou des retardataires par MSCI ESG, et si les sociétés se sont ou non engagées à atteindre la neutralité carbone.

Alignement sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Chaque mois, un rapport est exécuté par l'équipe pour chaque action figurant sur la liste des titres requérant une attention particulière de l'équipe afin de déterminer si l'une des sociétés émettrices a été considérée comme ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Ces rapports sont basés sur les recherches Global Standards Screening (GSS) de Sustainalytics, un fournisseur de données ESG tiers indépendant. Les recherches GSS révèlent les cas de non-respect graves, systémiques et structurels des normes internationales, telles qu'entérinées par les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Les évaluations sont étayées par des références aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi qu'à leurs conventions sous-jacentes. Les évaluations GSS des sociétés tiennent compte de plusieurs dimensions, notamment :

- La gravité des incidences sur les parties prenantes et/ou sur l'environnement : échelle, portée et caractère irréparable
- La responsabilité de l'entreprise : capacité à répondre de ses actes, caractère exceptionnel et nature systémique
- La gestion par l'entreprise : réponses apportées, systèmes de gestion et mise en œuvre

Les cas de non-respect sont examinés et évalués par l'équipe d'investissement, puis sont abordés avec la direction de l'entreprise. Si le non-respect persiste ou s'avère systématique, le Fonds peut décider de liquider ses investissements dans cette société.

Sources de données et traitement des données

Les sources de données utilisées pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales du fonds proviennent à la fois de fournisseurs de recherche tiers et des interactions directes avec les sociétés émettrices. Nous faisons appel aux fournisseurs de données tiers suivants, entre autres : Sustainalytics, ISS, Reprisk et MSCI. Ces services de données permettent d'étayer et de compléter les données recueillies directement auprès des sociétés du fonds.

Au préalable, le Comité des impacts ESG de FSI, qui est géré par l'équipe chargée de l'investissement responsable de FSI, évalue la couverture, l'exactitude et la rapidité d'exécution des services proposés par les fournisseurs de données. Une fois la prestation achetée, les gestionnaires d'investissement signalent aux fournisseurs de données les informations qu'ils estiment inexactes.

Les données sont traitées par l'équipe chargée de l'investissement responsable et mises à la disposition des équipes d'investissement et du Comité d'investissement mondial.

Le gestionnaire d'investissement utilise les informations provenant directement des sociétés émettrices si les données des fournisseurs sont incomplètes.

Limites des méthodologies et des données

Les limites des données fournies par des tiers concernent la couverture et la méthodologie, et le fait que les sociétés émettrices ne divulguent pas toutes leurs données. Si les données ne sont pas disponibles, les fournisseurs tiers peuvent utiliser des modèles d'estimation ou des indicateurs de

substitution. Les méthodologies utilisées par les fournisseurs de données peuvent inclure une part de subjectivité. Bien que les données soient collectées en continu, elles peuvent rapidement devenir obsolètes dans cet environnement en constante évolution.

La réalisation des caractéristiques sociales et environnementales ne dépend pas uniquement des données de tiers, étant donné les limitations. Elle est également étayée par les informations issues des interactions directes avec les sociétés émettrices lorsque les données de tiers ne sont pas disponibles.

Devoir de vigilance

En interne

Les analystes et les gestionnaires de portefeuille de l'équipe procèdent à des vérifications approfondies sur les actifs sous-jacents du produit financier. Nous menons des recherches approfondies en nous impliquant à plusieurs niveaux, notamment par le biais des activités suivantes :

- étude des rapports et des déclarations financières de l'entreprise ;
- réunions avec la direction de l'entreprise et visites des actifs ;
- réunions avec des concurrents, des fournisseurs, des clients, des autorités réglementaires, des fonctionnaires d'État et des organismes actifs dans le secteur ;
- élaboration de modèles financiers détaillés pour chaque entreprise concernée ; et
- comparaison et mise en opposition des principaux indicateurs financiers de chaque entreprise avec ceux de ses concurrents.

Selon l'équipe d'investissement, la majeure partie des analyses doivent être effectuées en interne et s'appuyer sur les conclusions des réunions régulières avec la direction et d'autres parties prenantes, y compris les fournisseurs, les concurrents, les autorités réglementaires et les organismes actifs dans le secteur.

L'équipe, compte tenu de son expérience en investissement, connaît parfaitement les sociétés et les marchés et estime qu'elle est la mieux placée pour formuler une opinion sur les sociétés présentes dans l'ensemble d'opportunités, y compris sur leur approche ESG et sur l'importance des problématiques ESG. Pour compléter ses analyses exclusives, l'équipe a recours à divers services d'analyse externes, tels que ceux fournis par :

- les études techniques gouvernementales ;
- les analyses du secteur ;
- des fournisseurs de recherche ESG ; et
- les rapports d'analyse de courtiers.

L'analyse des actions se fait par secteur afin d'utiliser au mieux les connaissances spécialisées de chaque membre de l'équipe et de déterminer des recommandations mondiales. Compte tenu de l'expérience et de la stabilité de l'équipe, chaque secteur est étudié par plusieurs analystes, pratique qui constitue un filet de sécurité efficace. Les membres de l'équipe sont encouragés à donner leur point de vue sur toutes les actions, pas seulement sur celles qu'ils analysent directement, et toutes les options d'achat d'actions font l'objet d'un débat ouvert. La responsabilité ultime en matière d'investissement incombe à Peter Meany en tant que responsable de l'équipe.

En externe

Les activités de vigilance réalisées en interne par l'équipe s'accompagnent d'un ensemble de contrôles

effectués indépendamment de l'équipe d'investissement.

Tout d'abord, l'équipe chargée de la conformité des investissements, qui fait partie de l'équipe de conformité et de gestion des risques au sens large, procède à un contrôle indépendant pour s'assurer de la conformité à tous les paramètres de constitution de portefeuille, qu'ils soient imposés par la réglementation, par le client ou par des limites internes. Parmi les limites internes applicables, il est interdit d'investir dans des sociétés impliquées dans la fabrication d'armes nucléaires, et dans la production de tabac ou de produits voisins du tabac, tels que les cigarettes électroniques et les dispositifs de vapotage. L'équipe chargée de la conformité des investissements vérifie que les fonds respectent les limites et signalent tout cas de non-respect aux gestionnaires de portefeuille et au responsable de la stratégie Global Listed Infrastructure.

En outre, l'équipe IPRA (Investment Product Research & Assurance) est chargée de surveiller les portefeuilles d'investissement afin de garantir leur conformité au style et au processus d'investissement fixés. Elle examine et interprète les rapports de risque et de performance préparés par les équipes Performance et s'occupe de mettre en œuvre des tests de résistance et de surveiller la liquidité des fonds, le cas échéant. L'équipe IPRA fournit une perspective indépendante aux équipes de gestion du fonds et au responsable mondial de la gestion des investissements. Elle fournit également des rapports et des commentaires sur les performances et les risques au Comité d'investissement mondial et aux comités et conseils régionaux.

Politiques de sensibilisation

La Politique et les principes d'investissement responsable et de gestion saine de First Sentier Investors (FSI) définissent les pratiques de sensibilisation attendues de toutes les équipes d'investissement de FSI. La politique définit également l'approche de FSI en matière d'activités controversées liées au développement durable.

Instaurer un dialogue régulier avec les sociétés ou entités émettrices constitue une activité importante, car elle nous donne l'opportunité de mieux comprendre leur fonctionnement et de surveiller les problèmes commerciaux importants, notamment la stratégie, l'allocation du capital et les données financières, ainsi que leur approche des questions environnementales, sociales et de gouvernance, et nous permet de les influencer pour qu'elles améliorent ces pratiques.

Le nombre, la portée et la fréquence des interactions varient considérablement en fonction de divers facteurs, notamment les risques et les opportunités auxquels l'entreprise concernée est confrontée, le degré d'implication de l'entreprise, ainsi que le volume ou la nature de l'investissement.

La politique est disponible sur www.firstsentierinvestors.com

Indice de référence désigné

Sans objet

4. Produits financiers Responsible Listed Infrastructure

Nom	Identifiant d'entité juridique (IEJ)
Participant(s) au marché financier	
First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc	s. o.
Produit(s) financier(s)	
First Sentier Responsible Listed Infrastructure Fund	549300E7HMFL0HQCAU90

Résumé

Le gestionnaire du Fonds cherche à comprendre et à appréhender les opportunités et les risques en matière de durabilité en s'appuyant sur un modèle exclusif de classement en fonction de la qualité et sur une analyse de la durabilité afin de sélectionner les actifs qui contribuent au développement durable ou qui en tirent profit, conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (« ODD des Nations Unies »).

En règle générale, au moins 35 % des actifs du Fonds se composent d'investissements durables présentant une caractéristique environnementale et/ou sociale (sauf si le Fonds procède à un désinvestissement). [Certains investissements durables peuvent être alignés sur la taxonomie de l'Union européenne, mais il ne s'agit pas d'un critère de sélection explicite pour le Fonds.] Les actifs d'investissement non durables seront alignés sur un ODD des Nations Unies environnemental ou social.

Les progrès réalisés envers les caractéristiques environnementales promues par le fonds sont mesurés selon l'intensité carbone des sociétés émettrices sur des périodes glissantes de cinq ans (sachant que les actifs liés à la production d'énergie à partir de charbon doivent représenter moins de 20 % de l'actif total de chaque société émettrice) et l'alignement de chaque investissement avec un ODD des Nations Unies.

Les progrès réalisés envers les caractéristiques sociales promues par le fonds (à savoir la protection des droits du travail et la mise à disposition d'environnements de travail sûrs et sécurisés) sont mesurés par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Le Fonds s'engage à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Le Fonds a également fixé un objectif intermédiaire visant la réduction, d'ici 2030, de son intensité carbone moyenne pondérée (WACI), laquelle devra être 50 % inférieure à celle de l'indice de référence de 2019.

Le gestionnaire du Fonds cherche à avoir une influence positive sur les sociétés émettrices en engageant un dialogue avec elles et en exerçant activement ses droits de vote.

Le gestionnaire du Fonds examine et prend en compte les principales incidences négatives de tous les investissements.

Absence d'objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas comme objectif l'investissement durable.

Ce produit financier favorise les caractéristiques environnementales ou sociales. Bien qu'il n'ait pas

pour objectif l'investissement durable, le Fonds sera constitué d'au moins 35 % d'investissements durables.

Afin de garantir le succès durable du Fonds en matière d'investissement, nous cherchons à déterminer si les actions dans lesquelles il investit pourraient avoir une incidence négative du point de vue de la durabilité. Cette recherche concerne, entre autres, les problématiques environnementales, sociales et relatives aux employés, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

Nous nous engageons à évaluer toutes les sociétés détenues par le Fonds afin d'identifier leurs éventuelles incidences négatives. L'équipe, compte tenu de son expérience en investissement, connaît parfaitement les sociétés et les marchés et estime qu'elle est la mieux placée pour formuler une opinion sur l'approche des sociétés émettrices en matière de durabilité et sur l'importance des problématiques liées à la durabilité.

Les résultats de cette évaluation sont reflétés dans le score de qualité que nous attribuons à chaque société qui fait l'objet de recherches et d'analyses de notre part, ainsi que dans l'analyse de durabilité que nous effectuons.

De plus, lorsque des incidences négatives sur les facteurs de durabilité sont identifiées, l'équipe engage un dialogue avec la société concernée conformément aux engagements pris en vertu de la Politique et des principes d'investissement responsable et de gestion saine de First Sentier Investors.

En cas d'échec de la démarche d'engagement, l'équipe d'investissement envisage de donner une suite à ce problème :

- en s'engageant davantage auprès d'autres investisseurs ;
- en écrivant au président du conseil d'administration ou à l'administrateur référent indépendant, ou en le rencontrant ;
- en votant contre les administrateurs qui, selon lui, ne fournissent pas une surveillance appropriée ; ou
- en rendant publics ses points de vue.

Si aucune réponse appropriée n'est reçue de la part de la société, l'équipe envisagera un désinvestissement.

L'équipe d'investissement s'assure également que les sociétés dans lesquelles le Fonds investit sont conformes aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'équipe effectue un contrôle mensuel afin de déterminer si l'une des sociétés émettrices a été considérée comme ne respectant pas ces principes ou principes directeurs.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques environnementales promues par le Fonds sont les suivantes :

- atténuation du changement climatique (par une réduction de l'intensité carbone (mesurée comme les émissions de carbone par MWh), la mise en place des infrastructures énergétiques nécessaires à la décarbonation des systèmes énergétiques, et la production de combustibles propres et efficaces à partir de sources renouvelables ou neutres en carbone) ; et
- alignement des sociétés émettrices sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies les plus pertinents pour les sociétés d'infrastructure, à savoir :
 - ODD 6 : Eau propre et assainissement

- ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 : Villes et communautés durables
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

Les caractéristiques sociales promues par le Fonds sont les suivantes : protection des droits du travail et mise en place d'environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs.

Stratégie d'investissement

Le Gestionnaire d'investissement se concentre sur l'évaluation de chaque société considérée à des fins d'investissement, y compris la manière dont chaque société hiérarchise les impacts potentiels du changement climatique.

Les dimensions environnementales sur lesquels l'accent est placé concernent l'alignement de l'entreprise avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies pertinents en matière d'infrastructures (eau propre et assainissement ; énergie propre et d'un coût abordable ; industrie, innovation et infrastructure ; villes et communautés durables ; consommation et production responsables ; action climatique).

Le Gestionnaire d'investissement engagera de manière proactive un dialogue avec les sociétés émettrices dont il considère qu'elles n'accomplissent pas des progrès suffisants à l'égard des caractéristiques environnementales et sociales promues par le Fonds.

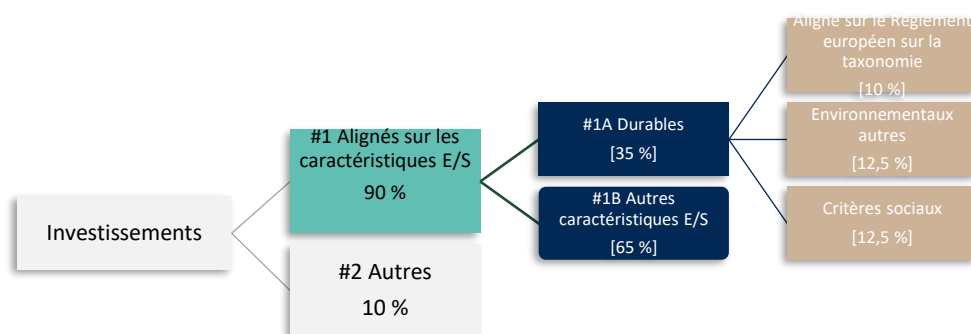
Toutes les équipes d'investissement de FSI évaluent les pratiques de gouvernance d'entreprise conformément aux politiques et directives pertinentes. Exemples :

- Évaluation du conseil d'administration : une procédure transparente doit être mise en place pour la nomination de nouveaux administrateurs au sein d'un conseil d'administration. L'équipe d'investissement de FSI considère que les meilleures pratiques des sociétés émettrices incluent la capacité à démontrer qu'elles promeuvent la diversité en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle et d'opinion au sein de leur organisation et au niveau du conseil d'administration.
- Structure de propriété et droits des actionnaires : de manière générale, les équipes d'investissement de FSI ne soutiendront pas les résolutions qui proposent : des modifications de la structure de l'entreprise réduisant les droits des actionnaires ; ou des modifications de la structure du capital qui pourraient diluer les droits de vote et/ou droits économiques des actionnaires.
- Rémunération : les équipes d'investissement de FSI attendent des structures de rémunération qu'elles soient simples, axées sur le long terme, qu'elles se conforment à la valeur/au rendement attendu(e) par les actionnaires afin d'encourager une prise de risque responsable et, dans la mesure du possible, qu'elles s'appuient sur des notions plus larges de « réussite ».

Proportion des investissements

Le Fonds cherchera à investir principalement (au moins 70 % de sa Valeur nette d'inventaire) dans un portefeuille diversifié de titres de participation ou de titres assimilés à des actions émis par des sociétés détenant une partie substantielle de leurs actifs dans les infrastructures ou tirant des revenus substantiels de ce secteur. Ces titres seront cotés, échangés ou négociés sur les Marchés réglementés du monde entier. Le secteur des infrastructures comprend, sans s'y limiter, les services aux

collectivités (le gaz, l'eau et l'électricité), les autoroutes et les chemins de fer, les antennes relais et satellites, les services aéroportuaires, les ports et les services maritimes, le stockage et le transport de l'énergie.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux
- la sous-catégorie **#1B Autres** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Suivi des caractéristiques environnementales ou sociales

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Atténuation du changement climatique, à savoir réduction de l'intensité carbone et adoption de technologies à énergie renouvelable et plus propre.

Les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de cette caractéristique environnementale sont la réduction de l'intensité carbone par les sociétés en portefeuille opérant dans le secteur des services publics (qui sont responsables de la grande majorité des émissions du portefeuille), en utilisant la mesure des émissions de carbone par MWh d'électricité générée.

Pour surveiller cet indicateur de durabilité, une base de données exclusive suit l'intensité carbone du secteur des services publics et indique si cet indicateur diminue sur des périodes glissantes de cinq ans. Cette base de données surveille également un large éventail d'autres statistiques liées au changement climatique, notamment les émissions de carbone absolues et l'empreinte carbone.

L'équipe d'investissement applique également une exposition maximale à la production de charbon limitée à 20 % (mesurée en proportion de l'actif total d'une entreprise qui correspond à des actifs de production d'énergie à partir de charbon).

L'alignement des sociétés émettrices sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) les plus pertinents pour les sociétés d'infrastructure, à savoir :

- ODD 6 : Eau propre et assainissement
- ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 : Villes et communautés durables
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

La taxonomie des investissements au service du développement durable permet de déterminer dans quelle mesure les dépenses d'investissement de chaque société analysée par l'équipe d'investissement contribuent aux ODD présentés ci-dessus.

La contribution de certaines sociétés à ces objectifs n'est pas mesurable par les dépenses d'investissement. Dans ce cas, l'équipe analyse des données plus appropriées pour le secteur ou examine leur alignement avec la taxonomie de l'UE.

Le Fonds promeut les caractéristiques sociales suivantes :

- Protection des droits du travail et mise en place d'environnements de travail sûrs et sécurisés pour tous les travailleurs.
- L'indicateur de durabilité utilisé pour mesurer la réalisation de ces caractéristiques sociales est la conformité aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.
- Cet indicateur de durabilité consiste à vérifier chaque mois si l'une des sociétés émettrices des actions analysées par l'équipe a été considérée comme ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Pour ce faire, l'équipe utilise les analyses du fournisseur de données tiers indépendant Sustainalytics.

Méthodologies

Réduction de l'intensité carbone

La mesure de l'intensité carbone des participations du portefeuille prend plusieurs formes. Tout d'abord, l'ensemble du portefeuille est analysé conformément au cadre fourni par la TCFD (groupe de travail sur la publication d'informations financières relative au climat) selon des données de MSCI ESG. Dans le cadre de cette approche, l'intensité carbone de chaque participation est calculée à l'aide de la formule suivante :

- Émissions de niveaux 1 et 2/Chiffre d'affaires en millions de dollars

Cette approche peut permettre de comparer le portefeuille à un indice de référence ou à d'autres portefeuilles, ainsi que pour la décomposition et l'analyse du portefeuille. L'équipe d'investissement n'est pas convaincue par l'utilisation du chiffre d'affaires comme dénominateur dans cette formule, car d'autres facteurs tels que le taux de change ou le cours des matières premières peuvent influencer sensiblement sur le chiffre d'affaires en dollars mais n'ont pas d'effet sur les émissions. Pour autant, cette méthode a été recommandée par la TCFD et les équipes souhaitent favoriser une meilleure comparabilité entre les déclarations des investisseurs.

En outre, l'équipe d'investissement dispose d'une base de données exclusive qui surveille un ensemble d'indicateurs ESG. Ces indicateurs comprennent un ensemble de statistiques liées au changement climatique, notamment les émissions de carbone absolues, l'empreinte carbone et l'intensité carbone (toutes mesurées au niveau des actions, du portefeuille et de la stratégie).

Le secteur des services aux collectivités représente généralement environ la moitié du portefeuille en volume et est responsable de la grande majorité des émissions de carbone liées au portefeuille. Cette base de données utilise la formule suivante pour déterminer l'intensité carbone des participations du portefeuille dans les entreprises de services aux collectivités :

- Émissions de niveau 1 et 2/MWh d'électricité générée

Cette base de données affiche l'intensité carbone des participations du portefeuille dans les entreprises de services aux collectivités pour chacune des cinq dernières années et vérifie si cet indicateur diminue sur des périodes glissantes de cinq ans.

En outre, l'équipe d'investissement recherche si les sociétés adhèrent ou non à l'initiative Science Based Targets (un parcours clairement défini pour les sociétés cherchant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre), si les sociétés sont considérées comme des leaders ou des retardataires par MSCI ESG, et si les sociétés se sont ou non engagées à atteindre la neutralité carbone.

Limite d'exposition au charbon de 20 %

L'indicateur de durabilité mesurant l'exposition au charbon (la limite étant de 20 %) repose sur l'analyse et sur les recherches menées par l'équipe d'investissement, ainsi que sur les modèles financiers qu'elle conçoit et maintient chaque société concernée.

Le Fonds promeut l'alignement des sociétés émettrices sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies les plus pertinents pour les sociétés d'infrastructure, à savoir :

- ODD 6 : Eau propre et assainissement
- ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable
- ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- ODD 11 : Villes et communautés durables
- ODD 12 : Consommation et production responsables
- ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

L'alignement des sociétés sur les ODD présentés ci-dessus est mesuré par une évaluation de la proportion des dépenses d'investissement de chaque société consacrée à des activités qui contribuent à ces objectifs.

L'analyse sur ce sujet est réalisée par les analystes et les gestionnaires de portefeuille de l'équipe d'investissement à l'aide de la taxonomie SDI afin d'évaluer chacune des sociétés concernées.

La contribution de certaines sociétés à ces objectifs n'est pas mesurable par les dépenses d'investissement. Dans ce cas, l'équipe analyse des données plus appropriées pour le secteur ou examine leur alignement avec la taxonomie de l'UE.

Alignement sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales

Chaque mois, un rapport est exécuté par l'équipe pour chaque action figurant sur la liste des titres requérant une attention particulière de l'équipe afin de déterminer si l'une des sociétés émettrices a été considérée comme ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Ces rapports sont basés sur les recherches Global Standards Screening (GSS) de Sustainalytics, un fournisseur de données ESG tiers indépendant. Les recherches GSS révèlent les cas de non-respect graves, systémiques et structurels des normes internationales, telles qu'entérinées par les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Les évaluations sont étayées par des références aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi qu'à leurs conventions sous-jacentes. Les évaluations GSS des sociétés tiennent compte de plusieurs dimensions, notamment :

- La gravité des incidences sur les parties prenantes et/ou sur l'environnement : échelle, portée et caractère irréparable
- La responsabilité de l'entreprise : capacité à répondre de ses actes, caractère exceptionnel et nature systémique
- La gestion par l'entreprise : réponses apportées, systèmes de gestion et mise en œuvre

Les cas de non-respect sont examinés et évalués par l'équipe d'investissement, puis sont abordés avec la direction de l'entreprise. Si le non-respect persiste ou s'avère systématique, le Fonds peut décider de liquider ses investissements dans cette société.

Sources de données et traitement des données

Les sources de données utilisées pour surveiller les caractéristiques environnementales et sociales du fonds proviennent à la fois de fournisseurs de recherche tiers et des interactions directes avec les sociétés émettrices. Nous faisons appel aux fournisseurs de données tiers suivants, entre autres : Sustainalytics, ISS, Reprisk et MSCI. Ces services de données permettent d'étayer et de compléter les données recueillies directement auprès des sociétés du fonds.

Au préalable, le Comité des impacts ESG de FSI, qui est géré par l'équipe chargée de l'investissement responsable de FSI, évalue la couverture, l'exactitude et la rapidité d'exécution des services proposés par les fournisseurs de données. Une fois la prestation achetée, les gestionnaires d'investissement signalent aux fournisseurs de données les informations qu'ils estiment inexacts.

Les données sont traitées par l'équipe chargée de l'investissement responsable et mises à la disposition des équipes d'investissement et du Comité d'investissement mondial.

Le gestionnaire d'investissement utilise les informations provenant directement des sociétés émettrices si les données des fournisseurs sont incomplètes.

Limites des méthodologies et des données

Les limites des données fournies par des tiers concernent la couverture et la méthodologie, et le fait que les sociétés émettrices ne divulguent pas toutes leurs données. Si les données ne sont pas disponibles, les fournisseurs tiers peuvent utiliser des modèles d'estimation ou des indicateurs de substitution. Les méthodologies utilisées par les fournisseurs de données peuvent inclure une part de subjectivité. Bien que les données soient collectées en continu, elles peuvent rapidement devenir obsolètes dans cet environnement en constante évolution.

La réalisation des caractéristiques sociales et environnementales ne dépend pas uniquement des données de tiers, étant donné les limitations. Elle est également étayée par les informations issues des interactions directes avec les sociétés émettrices lorsque les données de tiers ne sont pas disponibles.

Devoir de vigilance

En interne

Les analystes et les gestionnaires de portefeuille de l'équipe procèdent à des vérifications approfondies sur les actifs sous-jacents du produit financier. Nous menons des recherches approfondies en nous impliquant à plusieurs niveaux, notamment par le biais des activités suivantes :

- étude des rapports et des déclarations financières de l'entreprise ;
- réunions avec la direction de l'entreprise et visites des actifs ;
- réunions avec des concurrents, des fournisseurs, des clients, des autorités réglementaires, des fonctionnaires d'État et des organismes actifs dans le secteur ;
- élaboration de modèles financiers détaillés pour chaque entreprise concernée ; et
- comparaison et mise en opposition des principaux indicateurs financiers de chaque entreprise avec ceux de ses concurrents.

Selon l'équipe d'investissement, la majeure partie des analyses doivent être effectuées en interne et s'appuyer sur les conclusions des réunions régulières avec la direction et d'autres parties prenantes, y compris les fournisseurs, les concurrents, les autorités réglementaires et les organismes actifs dans le secteur.

L'équipe, compte tenu de son expérience en investissement, connaît parfaitement les sociétés et les marchés et estime qu'elle est la mieux placée pour formuler une opinion sur les sociétés présentes dans l'ensemble d'opportunités, y compris sur leur approche ESG et sur l'importance des problématiques ESG. Pour compléter ses analyses exclusives, l'équipe a recours à divers services d'analyse externes, tels que ceux fournis par :

- les études techniques gouvernementales ;
- les analyses du secteur ;
- des fournisseurs de recherche ESG ; et
- des rapports de recherche de courtiers.

L'analyse des actions se fait par secteur afin d'utiliser au mieux les connaissances spécialisées de chaque membre de l'équipe et de déterminer des recommandations mondiales. Compte tenu de l'expérience et de la stabilité de l'équipe, chaque secteur est étudié par plusieurs analystes, pratique qui constitue un filet de sécurité efficace. Les membres de l'équipe sont encouragés à donner leur

point de vue sur toutes les actions, pas seulement sur celles qu'ils analysent directement, et toutes les options d'achat d'actions font l'objet d'un débat ouvert. La responsabilité ultime en matière d'investissement incombe à Peter Meany en tant que responsable de l'équipe.

En externe

Les activités de vigilance réalisées en interne par l'équipe s'accompagnent d'un ensemble de contrôles effectués indépendamment de l'équipe d'investissement.

Tout d'abord, l'équipe chargée de la conformité des investissements, qui fait partie de l'équipe de conformité et de gestion des risques au sens large, procède à un contrôle indépendant pour s'assurer de la conformité à tous les paramètres de constitution de portefeuille, qu'ils soient imposés par la réglementation, par le client ou par des limites internes. Parmi les limites internes applicables, il est interdit d'investir dans des sociétés impliquées dans la fabrication d'armes nucléaires, et dans la production de tabac ou de produits voisins du tabac, tels que les cigarettes électroniques et les dispositifs de vapotage. L'équipe chargée de la conformité des investissements vérifie que les fonds respectent les limites et signalent tout cas de non-respect aux gestionnaires de portefeuille et au responsable de la stratégie Global Listed Infrastructure.

En outre, l'équipe IPRA (Investment Product Research & Assurance) est chargée de surveiller les portefeuilles d'investissement afin de garantir leur conformité au style et au processus d'investissement fixés. Elle examine et interprète les rapports de risque et de performance préparés par les équipes Performance et s'occupe de mettre en œuvre des tests de résistance et de surveiller la liquidité des fonds, le cas échéant. L'équipe IPRA fournit une perspective indépendante aux équipes de gestion du fonds et au responsable mondial de la gestion des investissements. Elle fournit également des rapports et des commentaires sur les performances et les risques au Comité d'investissement mondial et aux comités et conseils régionaux.

Politiques de sensibilisation

La Politique et les principes d'investissement responsable et de gestion saine de First Sentier Investors (FSI) définissent les pratiques de sensibilisation attendues de toutes les équipes d'investissement de FSI. La politique définit également l'approche de FSI en matière d'activités controversées liées au développement durable.

Instaurer un dialogue régulier avec les sociétés ou entités émettrices constitue une activité importante, car elle nous donne l'opportunité de mieux comprendre leur fonctionnement et de surveiller les problèmes commerciaux importants, notamment la stratégie, l'allocation du capital et les données financières, ainsi que leur approche des questions environnementales, sociales et de gouvernance, et nous permet de les influencer pour qu'elles améliorent ces pratiques.

Le nombre, la portée et la fréquence des interactions varient considérablement en fonction de divers facteurs, notamment les risques et les opportunités auxquels l'entreprise concernée est confrontée, le degré d'implication de l'entreprise, ainsi que le volume ou la nature de l'investissement.

La politique est disponible sur www.firstsentierinvestors.com

Indice de référence désigné

Sans objet

Annexe 2 : Publication d'informations relatives aux Produits financiers relevant de l'article 9 en vertu de l'article 10 du Règlement SFDR

5. Stewart Investors – Produits financiers

Nom	Identifiant d'entité juridique (IEJ)
Participant(s) au marché financier	
First Sentier Investors Global Umbrella Fund plc	s. o.
First Sentier Investors International IM Limited ³	549300CCC4Z8M05T6N95
Produit(s) financier(s)	
Stewart Investors Asia Pacific and Japan Sustainability Fund	549300G4DULVSULOBZ21
Stewart Investors Asia Pacific Leaders Sustainability Fund	549300VKJEPJT5Q4V960
Stewart Investors Asia Pacific Sustainability Fund	549300BZRT184DKU8I49
Stewart Investors European Sustainability Fund	254900AC9R2R60MRRP06
Stewart Investors Global Emerging Markets Leaders Fund	549300YYD8Q6QBFSGS653
Stewart Investors Global Emerging Markets Leaders Sustainability Fund	254900RVHSO4VFH1ZI59
Stewart Investors Global Emerging Markets Sustainability Fund	549300V44ENSGLMQBN36
Stewart Investors Indian Subcontinent Sustainability Fund	549300KV9RVYY1I3UF70
Stewart Investors Worldwide Leaders Sustainability Fund	5493003C0PDCQZH4VL30
Stewart Investors Worldwide Sustainability Fund	549300CUQ1MDVG6JSB91

Résumé

Les Fonds relevant de l'article 9 de Stewart Investors (Gestionnaire d'investissement) et les stratégies d'investissement connexes visent à obtenir une appréciation du capital sur le long terme tout en générant des résultats sociaux et/ou environnementaux durables positifs. L'équipe d'investissement de Stewart Investors applique un processus d'investissement reposant sur l'analyse des fondamentaux des entreprises détenues en portefeuille, en investissant dans des sociétés qui contribuent au développement durable et en tirent parti. Le présent document décrit l'approche adoptée par le Gestionnaire d'investissement pour atteindre l'objectif d'investissement durable des Fonds par le biais d'une analyse rigoureuse des fondamentaux des entreprises détenues en portefeuille, des échanges avec les sociétés détenues en portefeuille, du respect de sa déclaration de position concernant les produits et les services nocifs et controversés, de l'application de politiques d'exclusion à l'échelle du groupe et du recours à des fournisseurs d'analyses tiers. Ce document fournit également des détails sur la façon dont les objectifs et les résultats du Fonds en matière de durabilité sont suivis et évalués en interne et à l'aide de cadres externes, et il détaille également comment le Gestionnaire d'investissement s'engage à assurer une transparence totale sur les sociétés émettrices,

³ Non soumis au Règlement SFDR ; publication à des fins de transparence

ainsi que la contribution de ces sociétés pour le développement durable.

Absence de préjudice important causé aux objectifs d'investissement durable

Les Fonds investissent uniquement dans des sociétés qui représentent des investissements durables contribuant à un objectif social et/ou environnemental.

Dans le cadre du processus d'investissement reposant sur l'analyse des fondamentaux des entreprises détenues en portefeuille, les portefeuilles incluent des sociétés peu exposées à des produits, services ou procédés nocifs. L'outil Portfolio Explorer du Gestionnaire d'investissement fournit des informations de manière à assurer la transparence sur les sociétés émettrices.

<https://www.stewartinvestors.com/all/how-we-invest/our-approach/portfolio-explorer.html>

Cet outil présente une analyse équilibrée des sociétés émettrices, car il met en avant les contributions positives qu'elles apportent au développement durable, mais également les risques et les aspects à améliorer qui feront l'objet de discussions.

Toutes les activités commerciales nocives sont définies et rendues publiques. En outre, le Gestionnaire d'investissement en évalue l'importance relative. La position du Gestionnaire d'investissement concernant les produits et services nocifs et controversés et les exclusions d'investissement sont disponibles sur le site Internet de Stewart Investors.

<https://www.stewartinvestors.com/all/insights/our-position-on-harmful-and-controversial-products-and-services.html>

Les éventuels investissements détenus dans une société exposée de manière significative à des produits et services nocifs sont indiqués sur le site Internet de Stewart Investors et accompagnés des motifs justifiant du caractère exceptionnel de l'investissement et son maintien au sein du portefeuille. Il est possible d'investir dans une telle société de manière exceptionnelle si elle met fin à une ancienne activité commerciale (auquel cas des discussions avec la société seront engagées afin de l'encourager à cesser l'activité commerciale concernée) ou si elle est seulement exposée à un secteur ou une activité nocif(ve) de façon indirecte. Par exemple, une société fabriquant des produits de sécurité pour de nombreuses industries peut également avoir des clients dans les secteurs des combustibles fossiles ou de la défense.

L'exposition de chaque Fonds à de telles activités est surveillée de manière continue par le biais de systèmes de conformité pré-transaction et post-transaction.

Les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité, pertinents pour chaque société dans laquelle le Fonds a investi, sont prises en compte par le biais des recherches ascendantes du Gestionnaire d'investissement, de l'engagement auprès de la société, du respect de sa déclaration de position concernant les produits et services nocifs et controversés, des politiques d'exclusion à l'échelle du Groupe et des fournisseurs de données de recherche tiers.

Le Gestionnaire d'investissement rencontre les entreprises, entretient des contacts réguliers avec elles, et évalue en permanence leurs références et leur qualité en matière de durabilité. Si le Gestionnaire d'investissement identifie des changements dans le positionnement d'une société en matière de qualité ou de durabilité lors d'une réunion, du processus de surveillance continue ou de l'examen des rapports annuels, il réexaminera la proposition d'investissement.

Les portefeuilles du Fonds sont évalués en permanence par des prestataires de services externes, concernant notamment le suivi des controverses, l'implication dans les produits, l'empreinte carbone

et d'autres indicateurs d'impact, ainsi que les manquements aux normes sociales.

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité sont intégrés dans l'analyse des sociétés, les discussions d'équipe et le programme d'engagement du Gestionnaire d'investissement.

Selon la nature du problème et la réponse apportée par la société, le Gestionnaire d'investissement peut prendre l'une des mesures suivantes :

- réexaminer les recherches et la proposition d'investissement concernant l'entreprise, en notant la réponse lorsqu'il estime qu'elle est appropriée,
- s'engager auprès de l'entreprise s'il a besoin d'informations supplémentaires ou s'il souhaite encourager une amélioration des pratiques et une résolution appropriée des problèmes,
- mettre fin à la position du Fonds dans la société si la démarche d'engagement a échoué ou si une partie de la conduite de l'entreprise soulève des préoccupations quant à la qualité et à l'intégrité de sa direction.

Les investissements durables du Fonds sont alignés sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et sur les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et les droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et par la Charte internationale des droits de l'homme.

Le Gestionnaire d'investissement assure un suivi continu des sociétés en portefeuille afin de comprendre tout changement apporté à leurs stratégies. Le portefeuille de chaque Fonds est évalué par un prestataire de services externe pour ce qui concerne la conformité aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux normes internationales de l'ONU, ainsi que son exposition aux secteurs à haut risque. Le Gestionnaire d'investissement reçoit également des mises à jour régulières émanant d'un prestataire de service de suivi des controverses. Lorsque ces prestataires de services font état de problèmes, le Gestionnaire d'investissement les examinera et les prendra en considération dans le cadre de l'analyse d'investissement et, selon le cas, peut s'engager auprès de la société concernée et, si nécessaire, procéder à un désinvestissement pour s'assurer que le portefeuille reste conforme aux principes qui sont au cœur de la philosophie d'investissement.

Objectif d'investissement durable du produit financier

Le Fonds cherche à obtenir une appréciation du capital à long terme en investissant dans des sociétés qui contribuent au développement durable et en tirent parti, et qui obtiennent des résultats positifs en matière de durabilité sociale et environnementale.

Les résultats positifs en matière de durabilité sociale incluent l'amélioration de la santé et du bien-être, l'accès aux opportunités commerciales et rémunératrices, l'égalité face à l'embauche et la sécurité sur le lieu de travail, l'accès à l'éducation et à l'apprentissage, la communication et l'accès à l'information, l'inclusion financière, le transport et la mobilité durables, l'amélioration de l'accès au logement, à l'eau, aux installations sanitaires et à l'électricité, l'inclusion sociale et la réduction des inégalités.

Les résultats positifs en matière de durabilité environnementale comprennent une utilisation plus prudente, efficace et productive des ressources naturelles, une réduction et une meilleure gestion des déchets, l'adoption plus large de pratiques et mesures d'économie circulaire, l'adoption de technologies d'énergie renouvelable et plus propre, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction de la pollution de l'eau, de l'air et d'autres facteurs environnementaux, le ralentissement

du taux de dégradation des terres, de la réaffectation des sols, de la déforestation et de l'appauvrissement de la biodiversité, ainsi que des mesures et technologies qui permettent l'adaptation et la résilience au changement climatique.

Stratégie d'investissement

Les Fonds investissent uniquement dans des sociétés qui représentent des investissements durables contribuant à un objectif social et/ou environnemental.

La stratégie d'investissement se concentre exclusivement sur : les sociétés qui contribuent au développement durable et en bénéficient ; une approche ascendante fondamentale, axée sur la recherche de la sélection et de l'analyse continue des investissements ; la qualité et la durabilité de chaque société ; la bonne gestion de l'entreprise et une gouvernance saine ; et un horizon d'investissement à long terme. Enfin, elle promeut la pratique visant à s'engager pour la résolution des préoccupations et problèmes de durabilité.

Le processus contraignant de sélection d'investissements durables cherche à atteindre l'objectif d'investissement durable par le biais des critères suivants :

- La génération d'idées se concentre exclusivement sur les sociétés dont les produits et services aident à résoudre des problèmes compliqués, à répondre à des besoins critiques et à contribuer à un avenir plus durable.
- Le gestionnaire s'appuie sur une analyse ascendante des sociétés et sur toutes les informations qualitatives et données quantitatives disponibles afin d'évaluer et d'établir un jugement sur les attributs de qualité, le positionnement en matière de durabilité et le contexte dans lequel chaque société mène ses activités.
- La construction du portefeuille suit un processus ascendant et s'effectue sans référence à un indice de référence de durabilité ou à toute autre forme d'indice de référence.
- Il existe également un processus de surveillance continue axé sur l'évolution de l'entreprise, notamment l'évolution des attributs de qualité et de durabilité, le paysage commercial et concurrentiel, l'environnement réglementaire, le contexte politique sur le plan économique dans lequel l'entreprise mène ses activités et sa valorisation.
- L'engagement auprès des sociétés a pour but d'encourager les équipes de direction de l'entreprise à résoudre les problèmes liés à la durabilité et à appréhender les autres risques et opportunités d'investissement.

Le Gestionnaire d'investissement conduit une analyse des pratiques de gouvernance d'entreprise, à la fois au niveau du conseil d'administration et dans l'exécution opérationnelle, qui fait partie intégrante de la philosophie, de la stratégie et du processus d'investissement, du moment où les idées sont recherchées et créées au moment où la taille des positions est définie et l'engagement décidé. Cette analyse cherche à déterminer si les synergies entre la culture d'entreprise, la structure de propriété et les incitations permettent de créer une approche de la gouvernance qui trouve un équilibre entre les intérêts de toutes les parties prenantes : les employés, l'environnement, les fournisseurs, les communautés locales, les clients et les actionnaires.

Parmi les facteurs pris en compte, citons l'indépendance et la diversité du Conseil d'administration, les structures de rémunération, les taux de rotation du personnel, l'ancienneté de la direction, les modalités convenues avec les fournisseurs telles que les délais de paiement, les politiques et pratiques d'allocation du capital, les politiques et pratiques fiscales, et la capacité des entreprises à conserver leur permis social d'opérer grâce à un comportement approprié.

Parallèlement à la recherche documentaire, des conversations et des réunions ont lieu avec les propriétaires, les dirigeants et les administrateurs indépendants des entreprises afin de se faire une idée des pratiques de gouvernance des sociétés émettrices. Des recherches sur mesure et indépendantes sont menées sur les sujets liés à la durabilité, des produits chimiques dangereux dans la production de peinture aux minerais provenant de zones de conflit au sein des chaînes d'approvisionnement des produits électroniques afin de vérifier si les entreprises sont à la hauteur de leurs responsabilités sociales et environnementales.

L'analyse effectuée par des fournisseurs de données tiers est utilisée pour évaluer et contrôler si les sociétés émettrices se conforment aux bonnes pratiques de gouvernance, aux normes mondiales et aux politiques relatives aux controverses, ainsi que pour déterminer si les entreprises répondent aux attentes en matière de gouvernance.

De plus, toutes les équipes d'investissement de First Sentier Investors (FSI) évaluent les pratiques de gouvernance d'entreprise conformément aux politiques et directives pertinentes. Exemples :

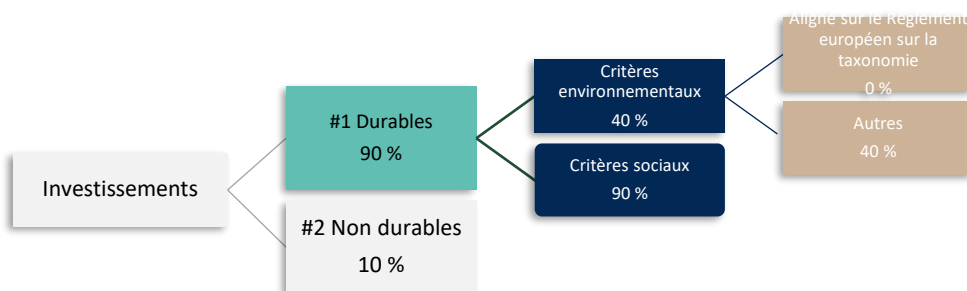
- Évaluation du conseil d'administration : une procédure transparente doit être mise en place pour la nomination de nouveaux administrateurs au sein d'un conseil d'administration. FSI attend des sociétés qu'elles promeuvent la diversité en termes de genre, d'âge, d'origine ethnique, d'orientation sexuelle et d'opinion au sein de leur organisation et au niveau du conseil d'administration.
- Structure de propriété et droits des actionnaires : de manière générale, FSI ne soutiendra pas les résolutions qui proposent : des modifications de la structure de l'entreprise réduisant les droits des actionnaires ; ou des modifications de la structure du capital qui pourraient diluer les droits de vote et/ou droits économiques des actionnaires.

Rémunération : FSI attend des structures de rémunération qu'elles soient simples, axées sur le long terme, qu'elles se conforment à la valeur/au rendement attendu(e) par les actionnaires afin d'encourager une prise de risque responsable et, dans la mesure du possible, qu'elles s'appuient sur des notions plus larges de « réussite ».

Proportion des investissements

Les Fonds investissent principalement (au moins 70 % de leur Valeur nette d'inventaire) dans un portefeuille diversifié de titres de participation ou de titres assimilés à des actions de sociétés qui exercent la majeure partie de leurs activités dans la région d'investissement spécifiée dans le Prospectus et sont cotés, négociés ou échangés sur des Marchés réglementés.

Les Fonds investissent principalement (au moins 90 % de leur Valeur nette d'inventaire) dans des sociétés qui sont positionnées pour contribuer au développement durable et en tirer parti. La définition du développement durable se base sur une philosophie propre au Gestionnaire d'investissement.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux. Ils peuvent être alignés sur le Règlement européen sur la taxonomie, mais ne le sont pas nécessairement.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables. Il s'agit généralement d'instruments monétaires ou quasi-monétaires détenus en préparation d'un investissement, pour répondre à des besoins de liquidité, ou des actifs détenus afin de permettre une sortie opérationnelle efficace de positions.

Suivi de l'objectif d'investissement durable

Le Gestionnaire d'investissement assure un suivi continu des sociétés détenues afin de comprendre tout changement apporté à leur positionnement en matière de durabilité et à leur qualité globale. Ce suivi passe par les recherches ascendantes du Gestionnaire d'investissement, l'engagement auprès de la société, le respect de sa déclaration de position concernant les produits et services nocifs et controversés, le respect des politiques d'exclusion à l'échelle du Groupe et le recours à des fournisseurs de données de recherche tiers. La contribution des investissements de chaque Fonds aux objectifs sociaux et environnementaux est également évaluée par référence à deux indicateurs-cadres : les piliers du développement humain du Gestionnaire d'investissement et les solutions climatiques de Project Drawdown (décrits plus en détail à la section Méthodologies).

Chaque portefeuille de Fonds est évalué trimestriellement par un prestataire de services externe qui s'assure que chaque société détenue respecte les normes mondiales en matière de bonnes pratiques commerciales et ne dépasse pas les seuils fixés dans la déclaration de position du Gestionnaire d'investissement pour les activités nocives.

<https://www.stewartinvestors.com/all/insights/our-position-on-harmful-and-controversial-products-and-services.html>

Les normes mondiales sont des standards internationaux pour les entreprises. Elles comprennent les normes des Nations Unies relatives aux entreprises et aux droits de l'homme pour les entreprises et les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Le Gestionnaire d'investissement reçoit également des mises à jour régulières émanant d'un prestataire de service de suivi des controverses. Les nouvelles positions du portefeuille font également l'objet d'une vérification avant l'achat initial.

Lorsque ces prestataires de services font état de problèmes, le Gestionnaire d'investissement les examinera et les prendra en considération dans le cadre de l'analyse d'investissement et, selon le cas, peut s'engager auprès de la société concernée et, si nécessaire, procéder à un désinvestissement pour s'assurer que le portefeuille reste conforme aux principes qui sont au cœur de la philosophie d'investissement.

Le gestionnaire rencontre les entreprises, entretient des contacts réguliers avec elles, et évalue en permanence leurs références et leur qualité en matière de durabilité. Si le gestionnaire identifie des changements dans le positionnement d'une société en matière de qualité ou de durabilité lors d'une réunion, du processus de surveillance continue ou de l'examen des rapports annuels, il réexaminera la proposition d'investissement.

Méthodologies

Les Fonds investissent uniquement dans des sociétés qui représentent des investissements durables contribuant à un objectif social et/ou environnemental. La contribution des investissements de chaque Fonds aux objectifs sociaux et environnementaux est évaluée par référence à deux indicateurs-cadres : les piliers du développement humain du Gestionnaire d'investissement et les solutions climatiques de Project Drawdown.

Piliers du développement humain

Le Gestionnaire d'investissement a déterminé 10 grands piliers qui, selon lui, incarnent l'essence du développement humain et qui peuvent être associés aux sociétés. Chaque société émettrice doit contribuer de manière tangible à au moins l'un des piliers suivants :

- Alimentation
- Santé et hygiène
- Eau et assainissement
- Énergie
- Logement
- Emploi
- Finance
- Niveau de vie
- Éducation
- Information

Solutions pour lutter contre le changement climatique

Project Drawdown est une organisation à but non lucratif fondée en 2014 qui a cartographié, évalué et modélisé plus de 80 solutions différentes pour lutter contre le réchauffement climatique, avec pour objectif final de parvenir au point Drawdown, le moment dans l'avenir auquel les niveaux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère cesseront d'augmenter et entameront un déclin régulier. Chaque investissement du Fonds est cartographié par le gestionnaire au regard des solutions (près de 80) (regroupées en huit solutions plus larges : Bâtiments, Économie/industrie circulaire,

Protection/restauration, Énergie, Système alimentaire, Développement humain, Transports, Eau). Le Gestionnaire d'investissement met l'accent sur la question de savoir si les sociétés apportent elles-mêmes une contribution significative et si elles s'impliqueront de manière significative dans la mise en œuvre de l'une de ces solutions. Lorsque les sociétés dans lesquelles les Fonds investissent contribuent à l'une quelconque des solutions, elles seront impliquées directement dans la fabrication de produits et la prestation de services, en facilitant/soutenant ces solutions, ou indirectement.

En plus de l'analyse ascendante exclusive du Gestionnaire d'investissement, ces cadres s'appuient sur des résultats mesurables et déclarables qui permettent de déterminer si une société contribue significativement au développement durable.

Une contribution significative de l'entreprise doit :

1. présenter un lien clair avec le problème sous-jacent et la solution, c'est-à-dire constituer une contribution directe ou indirecte, ou qui facilite/soutient la solution ;
2. être pertinente pour l'entreprise en tant que moteur de croissance/source de chiffre d'affaires, en tant qu'initiative stratégique portée par des travaux de recherche et développement ou des dépenses d'investissement, ou en tant qu'aspect d'une culture ou de comportements bien ancrés, et de façons de faire, par exemple pour l'égalité et la diversité ;
3. se faire en conscience des incidences négatives de l'entreprise, y compris les contradictions et les risques d'effets pervers.

Les entreprises peuvent contribuer de différentes manières à un avenir meilleur pour les populations et la planète. Pour s'aligner sur leur approche d'investissement ascendante, le Gestionnaire d'investissement décrit sur son site Internet, via son outil interactif Portfolio Explorer, la manière dont chaque société contribue selon lui au développement durable. Cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à cet outil.

<https://www.stewartinvestors.com/all/how-we-invest/our-approach/portfolio-explorer.html>

Le Fonds déclare les résultats de ces indicateurs dans le rapport annuel, ainsi que sur le site Internet de Stewart Investors et de First Sentier Investors :

<https://www.stewartinvestors.com/ie/en/professional/how-we-invest/regulations-and-reports/fund-reporting.html>

<https://www.firstsentierinvestors.com/ie/en/professional-investor/performance/literature/sfdr-reporting.html>

Sources de données et traitement des données

Les entreprises peuvent contribuer de différentes manières à un avenir meilleur pour les populations et la planète. Le Gestionnaire d'investissement ne dispose pas de modèles exclusifs ni de systèmes automatiques pour évaluer le développement durable, mais, dans le cadre de son analyse ascendante rigoureuse, il analyse autant de facteurs quantitatifs et qualitatifs que possible. Le Gestionnaire d'investissement évite les scores déterminés selon une analyse descendante et ne se cantonne pas aux indicateurs standardisés, qui, selon lui, évaluent plus souvent l'efficacité opérationnelle que l'incidence de l'entreprise. Il se penche plutôt sur les diverses contributions de chaque société.

Portée par sa vision à long terme, l'équipe d'investissement cherchera à mieux comprendre les sociétés au fil du temps et constituera un projet d'investissement sur plusieurs années afin de recueillir

autant d'informations et de données que possible sur chaque société. Les participations existantes sont également concernées et, dans ce cas, l'équipe d'investissement approfondira ses connaissances sur les sociétés grâce à des analyses et des discussions avec l'entreprise concernant les risques et les opportunités. L'analyse continue implique des recherches documentaires sur des données qualitatives et quantitatives, la gestion des réunions, les concurrents, les fournisseurs, etc. L'équipe complète ses recherches exclusives avec des informations de tiers, notamment d'experts-comptables, de spécialistes de la macroéconomie, de consultants, d'universitaires et d'organisations environnementales, ainsi que d'analystes plus traditionnels travaillant pour des banques d'investissement. Le fait d'engager des discussions avec la direction des sociétés sur les problématiques ESG est également un facteur important qui influence le niveau de conviction à l'égard de chaque entreprise. Le Gestionnaire d'investissement propose également aux universités, ONG et autres établissements universitaires d'effectuer des recherches pour son compte afin de mieux comprendre les problématiques complexes de développement durable/ESG. Bien souvent, ces travaux portent sur un secteur en particulier (récemment, par exemple, les semi-conducteurs et les diagnostics médicaux) ou sur une problématique particulière (chaînes d'approvisionnement de l'huile de palme et du café, minerais de conflit, petits exploitants agricoles, teneur des peintures en plomb sur les marchés émergents ou risques de déforestation au sein des chaînes d'approvisionnement du soja).

Pour valider la contribution au développement durable des sociétés, l'équipe utilise des cadres tiers et exclusifs fiables, tels que Project Drawdown pour les solutions de lutte contre le changement climatique, ses propres piliers du développement humain pour les aspects essentiels du développement humain (élaborés à partir de l'indice de développement humain des Nations Unies), et les indices d'accès aux médicaments et à l'alimentation pour évaluer les entreprises pharmaceutiques et de biens de consommation. Plutôt que de la définir, ces cadres accompagnent l'évaluation par l'équipe de la contribution des entreprises aux résultats de développement durable. En outre, une correspondance est établie entre chaque entreprise et les objectifs de développement durable.

En plus de l'analyse ascendante du Gestionnaire d'investissement, ces cadres s'appuient sur des résultats mesurables et déclarables qui permettent de déterminer si une société contribue significativement au développement durable.

Le flux de données et d'informations sur les entreprises est continu. Les informations sont mises à jour en permanence par l'équipe d'investissement qui effectue des recherches approfondies et rédige des rapports détaillés sur les sociétés. L'équipe effectue des exercices d'examen périodique pour différents portefeuilles et pour les sociétés figurant sur la liste de celles requérant une attention particulière afin de s'assurer qu'elles correspondent toujours au projet d'investissement. Ces exercices sont normalement effectués par un autre analyste que celui qui a rempli le rapport initial sur la société. La collecte et la mise à jour des données et des informations sur l'entreprise dépendent de divers facteurs, tels que la publication des rapports et des résultats de l'entreprise, les présentations des investisseurs, les réunions avec les entreprises et les commandes de travaux de recherche externes. L'équipe rencontre les entreprises, entretient des contacts réguliers avec elles, et évalue en permanence leurs références et leur qualité en matière de durabilité. En raison du nombre de sources de données, des différentes dates de publication et des différents niveaux de publication de chaque entreprise, il n'est pas possible de déterminer quelle proportion des données utilisées par l'équipe d'investissement est estimée.

Afin de confirmer sa propre analyse approfondie des sociétés et de veiller à ce qu'elles respectent leur déclaration de position sur les produits et services nocifs et controversés et les politiques d'exclusion à l'échelle du Groupe, le Gestionnaire d'investissement reçoit également régulièrement des notifications sur les controverses de la part de RepRisk. Il analyse également chaque trimestre toutes les participations des portefeuilles du Fonds sur Sustainalytics.

Le Gestionnaire d'investissement s'emploie à vérifier que les données déclarées sont exactes et fiables. Pour ce faire, il recoupe différentes sources d'informations et a recours à des analyses internes et externes, comme décrit ci-dessus. Cependant, un grand nombre d'entreprises ne publient pas les indicateurs ni les objectifs environnementaux ou sociaux, ou les informations qu'elles publient ne sont pas conformes aux normes de présentation de l'information largement adoptées, telles que le Greenhouse Gas Protocol pour les mesures climatiques. Lorsque des informations ne sont pas disponibles, le Gestionnaire d'investissement peut utiliser des estimations fournies par des fournisseurs externes tels que MSCI pour les données climatiques. Les estimations reposent sur des hypothèses qui ne correspondent pas à la situation de chaque entreprise dans le monde réel. Le Gestionnaire d'investissement indique toutes les estimations utilisées dans les rapports de résultats.

Le Gestionnaire d'investissement conserve les dossiers de recherche et les dossiers sur les discussions avec les sociétés dans des logiciels de gestion de la recherche et de gestion des clients. Le Gestionnaire d'investissement communique publiquement les raisons de chaque investissement et le positionnement de chaque société émettrice en matière de durabilité sur l'outil Portfolio Explorer (<https://www.stewartinvestors.com/all/how-we-invest/our-approach/portfolio-explorer.html>), et les met à jour tous les trimestres.

Limites des méthodologies et des données

Le Gestionnaire d'investissement évite les scores déterminés selon une analyse descendante et ne se cantonne pas aux indicateurs standardisés, qui, selon lui, évaluent plus souvent l'efficacité opérationnelle que l'incidence de l'entreprise. Il se penche plutôt sur les diverses contributions de chaque société. Malheureusement, les données ESG présentent de nombreuses lacunes et, selon lui, ne se concentrent pas sur les domaines importants. Les méthodologies de notation ESG ont tendance à évaluer la façon dont les entreprises gèrent leurs processus internes, plutôt que les incidences réelles de leurs produits et services, et c'est là, selon le Gestionnaire d'investissement, l'un des principaux écueils de ces méthodologies.

<https://www.stewartinvestors.com/all/insights/sfg/the-problem-with-esg-scores.html>

Conformément à son approche ascendante, le Gestionnaire d'investissement se concentre sur les résultats environnementaux et sociaux de chaque société. Chaque société étant différente, il est difficile de regrouper ces résultats et de créer une mesure unique ou un score standardisé, ce qui peut rendre la déclaration d'informations plus difficiles. Toutefois, cela n'a pas d'incidence sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable. Les contributions des sociétés communiquées par le Gestionnaire d'investissement sont étayées par des preuves et recueillies par l'équipe d'investissement, grâce à ses années d'expérience dans l'investissement durable. Bien que le Gestionnaire d'investissement fait appel à des services tiers pour valider sa propre analyse approfondie des sociétés, il ne compte pas sur des analystes tiers pour lui dire ce qui est durable. Voici ce qu'il se passe : il effectue sa propre analyse et la confirme rigoureusement en participant à des réunions d'entreprise, en discutant avec l'équipe et en commandant des travaux de recherche spécifiques. L'équipe d'investissement relie ensuite chaque contribution à des cadres fiables, tels que les solutions climatiques de Project Drawdown et ses propres piliers de développement humain adaptés de l'indice de développement humain des Nations Unies.

Devoir de vigilance

La culture de l'équipe d'investissement s'articule autour des concepts de gestion saine, de vision à long terme et de collaboration. L'équipe sait que gérer l'argent d'autrui est un privilège et son serment d'Hippocrate lui dicte son approche de la gestion saine. Elle s'est notamment engagée à investir d'une manière qui profite à la société dans son ensemble. Chaque membre de l'équipe doit signer le serment

d'Hippocrate lorsqu'il rejoint l'entreprise.

<https://www.stewartinvestors.com/all/sustainable-funds-group/how-we-invest/hippocratic-oath.html>

Chaque décision d'investissement prise par le Gestionnaire d'investissement pour les portefeuilles des Fonds repose sur le positionnement des sociétés en matière de durabilité (risques et opportunités), évalué selon une approche ascendante, et s'appuie sur les éléments suivants :

- Analyse détaillée de l'entreprise
- Discussion et débat de l'équipe d'investissement, retranscrits par écrit, qui abordent les enjeux autour du positionnement de toutes les sociétés en matière de durabilité.
- Réunions hebdomadaires de l'équipe et stratégiques pour discuter des décisions relatives au Fonds
- Réunions avec la direction de l'entreprise et les principales parties prenantes, des concurrents aux ONG
- Travaux de recherche commandés à des sociétés externes sur divers aspects relatifs à la qualité commerciale, y compris la compréhension de problématiques de développement durable spécifiques
- Prise en compte d'autres recherches tierces

Le Gestionnaire d'investissement prend en compte la durabilité dans son ensemble, pas uniquement les critères ESG. Il considère que la durabilité financière (conservatisme à l'égard du bilan, par exemple) et la gestion saine exercée par la direction (traitement réservé à toutes les parties prenantes en cas de crise, par exemple) sont des critères aussi importants que le produit ou service vendu par l'entreprise dans la détermination du positionnement durable d'une entreprise.

Bien que Stewart Investors conserve le contrôle de la philosophie d'investissement, du processus et de toutes les décisions d'investissement, y compris la surveillance des risques, les équipes concernées de First Sentier Investors (FSI), la marque mère de Stewart Investors, procurent une surveillance et un accompagnement indépendants supplémentaires. Il s'agit entre autres de l'équipe de recherche et d'assurance sur les produits d'investissement de FSI, qui est sous la responsabilité du responsable mondial des produits de FSI. Cette équipe est chargée de superviser la gestion des risques d'investissement au sein de tous les portefeuilles. Elle examine et interprète les rapports de risque et de performance préparés par les équipes Performance de FSI et s'occupe de mettre en œuvre des tests de résistance et de surveiller la liquidité des portefeuilles, le cas échéant. Elle fournit également une perspective indépendante à l'équipe d'investissement, ainsi que des rapports et des commentaires sur les performances et les risques au Comité d'investissement mondial de FSI, et aux comités et conseils régionaux. L'équipe d'investissement assiste aux réunions régulières d'examen de l'assurance des risques qui rassemblent des représentants des équipes d'assurance des risques et de présentation de l'information sur les performances.

Politiques de sensibilisation

Aucune société n'est parfaite. Aussi, la sensibilisation des entreprises détenues en portefeuille aux problématiques importantes et l'exercice des droits de vote relèvent de la responsabilité du Gestionnaire d'investissement en tant qu'actionnaire à long terme. Il estime que le dialogue avec les entreprises permet d'atténuer les risques d'affaires, de se protéger contre les potentielles difficultés et d'améliorer les performances en matière de développement durable.

Différentes formes de dialogue :

Toute implication commence par une analyse des fondamentaux des entreprises détenues en portefeuille, dont les responsabilités sont partagées au sein de l'équipe d'investissement.

Analyse des fondamentaux

- Guidée par les travaux d'analyse et de surveillance des entreprises
- Objectif de développement de relations positives à long terme avec l'entreprise
- Désinvestissement possible en cas de réactions négatives

Thématique

- Problèmes transversaux identifiés lors de la discussion d'équipe
- Souvent à l'appui travaux de recherche commandés à d'autres entreprises
- Problèmes liés à la situation de l'entreprise (jamais génériques)

Collaborative

- Problèmes systémiques pertinents pour les sociétés émettrices
- Inclusion de sociétés ne faisant pas partie des portefeuilles des fonds
- Rôle double : direction du projet et soutien

L'implication fait partie intégrante des responsabilités de l'équipe d'investissement et fournit des informations précieuses qui lui permettent de mieux comprendre chaque entreprise. Le contact direct avec la direction permet également à l'équipe d'influencer la performance ESG des sociétés par le biais de discussions avec l'équipe dirigeante ou le conseil d'administration, et par le vote par procuration. Le Gestionnaire d'investissement cherche à s'impliquer d'une manière appropriée à chaque situation. Aussi, lorsque cette implication ne produit pas le résultat escompté, il envisage d'autres formes d'implication.

Les sociétés émettrices sont généralement réceptives à notre implication. Par conséquent, il est rare d'avoir recours au désinvestissement en raison de l'échec de nos démarches d'implication et cette pratique est envisagée en dernier recours. En revanche, si l'un des prestataires de services externes auquel le Gestionnaire d'investissement fait appel pour surveiller les produits et services nocifs a un doute concernant une société émettrice, le Gestionnaire d'investissement mènera son enquête. Si le doute s'avère légitime et que les tentatives d'implication sont infructueuses, l'équipe procédera à un désinvestissement.

De plus amples informations sur l'approche et la politique sont disponibles sur le site Internet du Gestionnaire d'investissement :

<https://www.stewartinvestors.com/all/how-we-invest/sustainable-investing/engagement.html>

<https://www.stewartinvestors.com/content/dam/stewartinvestors/pdf/global/si-corporate-engagement-policy.pdf>

Réalisation de l'objectif d'investissement durable

Sans objet

Tableau des modifications (article 12 du Règlement SFDR)

Date de la modification	Explication
Le 30 avril 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Modification du nom du fonds FSSA ASEAN All Cap Fund • Produits financiers FSSA Investment Managers : mise à jour des caractéristiques et inclusion d'indicateurs • Produits financiers Property Securities : mise à jour des caractéristiques et inclusion d'indicateurs • Produits financiers Listed Infrastructure : mise à jour des caractéristiques et inclusion d'indicateurs • Produits financiers European Diversified Infrastructure : précision des caractéristiques pour indiquer clairement qu'une bonne gouvernance n'est pas une caractéristique environnementale ou sociale, et modification des indicateurs pour remplacer les blessures à déclaration obligatoire et les blessures entraînant une perte de temps par un taux de fréquence des accidents unique et pour supprimer les indicateurs clés de performance relatifs à l'énergie, à l'eau et aux émissions atmosphériques • Produits financiers Stewart Investors : mise à jour des caractéristiques et inclusion d'indicateurs • Inclusion des codes ISIN pour les fonds Stewart Investors European Sustainability Fund et Stewart Investors Global Emerging Markets Leaders Sustainability Fund.
Le 1 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Inclusion du fonds FSSA All China Fund
Le 30 novembre 2022	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour des exigences de publication de niveau 2 du Règlement SFDR • Ajout du fonds Stewart Investors Global Emerging Markets Leaders Fund sous les fonds relevant de l'article 9 • Modification des informations publiées en vertu du Règlement SFDR pour le fonds First Sentier Responsible Listed Infrastructure Fund afin de le classer comme un fonds relevant de l'article 8.